



**BUDGET
PRIMITIF**
2019

M41

→ BUDGET ANNEXE
DU RÉSEAU CHALEUR

M49

→ BUDGET ANNEXE DES EAUX
→ BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

M57

→ BUDGET ANNEXE DES OPÉRATIONS D'URBANISME
EN RÉGIE DIRECTE
→ BUDGET ANNEXE DU RESTAURANT ADMINISTRATIF

Vote par nature

VOLUME 2

SOMMAIRE

page

M 41	BUDGET ANNEXE DU RÉSEAU DE CHALEUR	1
I	Informations générales	
	Modalités de vote du budget.....	3
II	Présentation générale du budget	
A1	Vue d'ensemble - Sections.....	5
A2	Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres.....	6
A3	Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres.....	8
B1	Balance générale du budget - Dépenses.....	10
B2	Balance générale du budget - Recettes.....	11
III	Vote du budget	
A1	Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2	Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1	Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2	Section d'investissement - Détail des recettes.....	15
B3	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
IV	Annexes	
A	Éléments du bilan	
A1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6	État de la dette - Autres dettes	26
A2	Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1	État des provisions et des dépréciations.....	28
A3.2	Étalement des provisions.....	29
A4.1	Équilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2	Équilibre des opérations financières - Recettes	31
A6	État des charges transférées.....	32
A7	Détail des opérations pour compte de tiers.....	33
B	Engagements hors bilan	
B1.1	État des emprunts garantis par la régie	34
B1.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt.....	35
B1.6	État des autres engagements donnés	36
B1.7	État des engagements reçus	37
B2.1	État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2	État des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents.....	39
C	Autres éléments d'informations	
C1.1	État du personnel	40
C1.2	État du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	42
C2	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	43
C3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	44

M 49 BUDGET ANNEXE DES EAUX.....45

I	Informations générales	
	Modalités de vote du budget.....	46
II	Présentation générale du budget	
A1	Vue d'ensemble - Sections.....	47
A2	Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres.....	48
A3	Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres.....	50
B1	Balance générale du budget - Dépenses.....	52
B2	Balance générale du budget - Recettes.....	53
III	Vote du budget	
A1	Section d'exploitation - Détail des dépenses.....	54
A2	Section d'exploitation - Détail des recettes.....	56
B1	Section d'investissement - Détail des dépenses.....	57
B2	Section d'investissement - Détail des recettes.....	59
B3	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles.....	60
IV	Annexes	
A	Éléments du bilan	
A1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie.....	61
A1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette.....	62
A1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux.....	66
A1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours.....	68
A1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture.....	69
A1.6	État de la dette - Autres dettes.....	71
A2	Méthodes utilisées pour les amortissements.....	72
A3.1	État des provisions et des dépréciations.....	73
A3.2	Étalement des provisions.....	74
A4.1	Équilibre des opérations financières - Dépenses.....	75
A4.2	Équilibre des opérations financières - Recettes.....	76
A6	État des charges transférées.....	77
A7	Détail des opérations pour compte de tiers.....	78
B	Engagements hors bilan	
B1.1	État des emprunts garantis par la régie.....	79
B1.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt.....	80
B1.6	État des autres engagements donnés.....	81
B1.7	État des engagements reçus.....	82
B2.1	État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents.....	83
B2.2	État des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents.....	85
C	Autres éléments d'informations	
C1.1	État du personnel.....	86
C1.2	État du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie..	88
C2	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier.....	89
C3	Liste des services individualisés dans un budget annexe.....	90

M 49 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT.....91

I	Informations générales	
	Modalités de vote du budget.....	92
II	Présentation générale du budget	
A1	Vue d'ensemble - Sections.....	93
A2	Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres.....	94
A3	Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres.....	96
B1	Balance générale du budget - Dépenses.....	98
B2	Balance générale du budget - Recettes.....	99
III	Vote du budget	
A1	Section d'exploitation - Détail des dépenses	100
A2	Section d'exploitation - Détail des recettes	102
B1	Section d'investissement - Détail des dépenses	104
B2	Section d'investissement - Détail des recettes.....	106
B3	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	108
IV	Annexes	
A	Éléments du bilan	
A1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	109
A1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette des emprunts par type de taux.....	110
A1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	118
A1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours.....	120
A1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	121
A1.6	État de la dette - Autres dettes	123
A2	Méthodes utilisées pour les amortissements	124
A3.1	État des provisions et des dépréciations.....	125
A3.2	Étalement des provisions.....	126
A4.1	Équilibre des opérations financières - Dépenses	127
A4.2	Équilibre des opérations financières - Recettes	128
A6	État des charges transférées.....	129
A7	Détail des opérations pour compte de tiers.....	130
B	Engagements hors bilan	
B1.1	État des emprunts garantis par la régie	131
B1.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt.....	132
B1.6	État des autres engagements donnés	133
B1.7	État des engagements reçus	134
B2.1	État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	135
B2.2	État des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents.....	138
C	Autres éléments d'informations	
C1.1	État du personnel	139
C1.2	État du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie..	142
C2	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier.....	143
C3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	144

M 57 BUDGET ANNEXE DES OPÉRATIONS D'URBANISME EN RÉGIE DIRECTE

I Informations générales

B	Modalités de vote	147
C1	Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats.....	148
C2	Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	149
C3	Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	150

II Présentation générale du budget

A	Vue d'ensemble - Vote et reports	151
B1	Présentation des AP votées	152
B2	Présentation des AE votées	153
C1	Équilibre financier du budget- Investissement.....	154
C2	Équilibre financier du budget- Fonctionnement.....	157
D1	Balance générale - Dépenses	159
D2	Balance générale - Recettes	161

III Vote du budget

A	Section d'investissement - Vue d'ensemble.....	163
A1	Section d'investissement - Dépenses - Détail par article.....	167
A3	Section d'investissement - Recettes - Détail par article.....	169
B	Section de fonctionnement - Vue d'ensemble.....	171
B1	Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article.....	174
B2	Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	176

IV Annexes

A Présentation croisée

A1	Section d'investissement - Vue d'ensemble	178
A2	Section de fonctionnement - Vue d'ensemble.....	181
A2.935	Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat.....	183

C Annexes budgétaires

C1.1	Équilibre budgétaire - Dépenses.....	186
C1.2	Équilibre budgétaire - Recettes	187

M 57 BUDGET ANNEXE DU RESTAURANT ADMINISTRATIF**I Informations générales**

B	Modalités de vote	190
C1	Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats.....	191
C2	Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	192
C3	Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	193

II Présentation générale du budget

A	Vue d'ensemble - Vote et reports	194
B1	Présentation des AP votées	195
B2	Présentation des AE votées	196
C1	Équilibre financier du budget - Investissement.....	197
C2	Équilibre financier du budget- Fonctionnement.....	200
D1	Balance générale - Dépenses	202
D2	Balance générale - Recettes	204

III Vote du budget

A	Section d'investissement - Vue d'ensemble.....	206
A1	Section d'investissement - Dépenses - Détail par article.....	210
A3	Section d'investissement - Recettes - Détail par article.....	212
B	Section de fonctionnement - Vue d'ensemble.....	214
B1	Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article.....	217
B2	Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	220

IV Annexes**A Présentation croisée**

A1	Section d'investissement - Vue d'ensemble	222
A1.01	Opérations non ventilables	225
A1.900	Fonction 0 - Services généraux	226
A2	Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	229
A2.01	Opérations non ventilables	231
A2.930	Fonction 0 - Services généraux	232

B Annexes patrimoniales

B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	235
B9	État du personnel	239

C Annexes budgétaires

C1.1	Équilibre budgétaire - Dépenses.....	241
C1.2	Équilibre budgétaire - Recettes	242

V Arrêté et signatures

A	Arrêté et signatures	244
---	----------------------------	-----

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004697700043	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etat ou organismes d'Etat Métropole de Lyon
----------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : Trésorier de Lyon et Métropole

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 41 (1)

Budget primitif

BUDGET : BA réseau de chaleur (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 385 000,00	2 385 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 385 000,00	2 385 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 832 033,00	1 832 033,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 832 033,00	1 832 033,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		4 217 033,00	4 217 033,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	245 000,00	0,00	417 000,00	417 000,00	417 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		258 000,00	0,00	451 000,00	451 000,00	451 000,00
66	Charges financières	326 900,00	0,00	244 467,00	244 467,00	244 467,00
67	Charges exceptionnelles	7 700,00	0,00	82 500,00	82 500,00	82 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		592 600,00	0,00	777 967,00	777 967,00	777 967,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	500 000,00		97 033,00	97 033,00	97 033,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 345 000,00		1 510 000,00	1 510 000,00	1 510 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 845 000,00		1 607 033,00	1 607 033,00	1 607 033,00
TOTAL		2 437 600,00	0,00	2 385 000,00	2 385 000,00	2 385 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 385 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 233 000,00	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 233 000,00	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 233 000,00	0,00	2 165 000,00	2 165 000,00	2 165 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	204 600,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		204 600,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
TOTAL		2 437 600,00	0,00	2 385 000,00	2 385 000,00	2 385 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 385 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 387 033,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	685 001,00	0,00	200 472,20	200 472,20	200 472,20
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	685 001,00	0,00	450 472,20	450 472,20	450 472,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 640 000,00	0,00	1 061 560,80	1 061 560,80	1 061 560,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 640 000,00	0,00	1 061 560,80	1 061 560,80	1 061 560,80
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 325 001,00	0,00	1 512 033,00	1 512 033,00	1 512 033,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	204 600,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	304 600,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
	TOTAL	2 629 601,00	0,00	1 832 033,00	1 832 033,00	1 832 033,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 832 033,00
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	684 601,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	684 601,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	684 601,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	500 000,00		97 033,00	97 033,00	97 033,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 345 000,00		1 510 000,00	1 510 000,00	1 510 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 945 000,00		1 707 033,00	1 707 033,00	1 707 033,00
	TOTAL	2 629 601,00	0,00	1 832 033,00	1 832 033,00	1 832 033,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 832 033,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 387 033,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	417 000,00		417 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 000,00		34 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	244 467,00	0,00	244 467,00
67	Charges exceptionnelles	82 500,00	0,00	82 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 510 000,00	1 510 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		97 033,00	97 033,00
Dépenses d'exploitation – Total		777 967,00	1 607 033,00	2 385 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 385 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	220 000,00	220 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 061 560,80	0,00	1 061 560,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	250 000,00	0,00	250 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	200 472,20	100 000,00	300 472,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 512 033,00	320 000,00	1 832 033,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 832 033,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 010 000,00		2 010 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	155 000,00	220 000,00	375 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 165 000,00	220 000,00	2 385 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 385 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	125 000,00	0,00	125 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 510 000,00	1 510 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		97 033,00	97 033,00
	Recettes d'investissement – Total	125 000,00	1 707 033,00	1 832 033,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 832 033,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	245 000,00	417 000,00	417 000,00
6156	Maintenance	155 000,00	155 000,00	155 000,00
6228	Divers	90 000,00	150 000,00	150 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	112 000,00	112 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 000,00	34 000,00	34 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	13 000,00	34 000,00	34 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		258 000,00	451 000,00	451 000,00
66	Charges financières (b) (8)	326 900,00	244 467,00	244 467,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	230 000,00	173 804,00	173 804,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 100,00	-5 612,00	-5 612,00
6618	Intérêts des autres dettes	100 000,00	76 275,00	76 275,00
6688	Autre	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 700,00	82 500,00	82 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	7 700,00	5 000,00	5 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	77 500,00	77 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		592 600,00	777 967,00	777 967,00
023	Virement à la section d'investissement	500 000,00	97 033,00	97 033,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 345 000,00	1 510 000,00	1 510 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 345 000,00	1 510 000,00	1 510 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 845 000,00	1 607 033,00	1 607 033,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 845 000,00	1 607 033,00	1 607 033,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 437 600,00	2 385 000,00	2 385 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 385 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	109 746,31
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	115 358,31
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 612,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 233 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	2 233 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 233 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	155 000,00	155 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	155 000,00	155 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 233 000,00	2 165 000,00	2 165 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	204 600,00	220 000,00	220 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	204 600,00	220 000,00	220 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		204 600,00	220 000,00	220 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 437 600,00	2 385 000,00	2 385 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 385 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	250 000,00	250 000,00
21543	Matériel Gaz Chauffage urbain	0,00	250 000,00	250 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	685 001,00	200 472,20	200 472,20
2313	Constructions	501 835,00	13 094,20	13 094,20
2315	Installat°, matériel et outillage techni	183 166,00	187 378,00	187 378,00
Total des dépenses d'équipement		685 001,00	450 472,20	450 472,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 640 000,00	1 061 560,80	1 061 560,80
1641	Emprunts en euros	1 024 000,00	446 264,00	446 264,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	144,80	144,80
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	616 000,00	615 152,00	615 152,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 640 000,00	1 061 560,80	1 061 560,80
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 325 001,00	1 512 033,00	1 512 033,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	204 600,00	220 000,00	220 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	204 600,00	220 000,00	220 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	134 600,00	220 000,00	220 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	19 670,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	50 330,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		304 600,00	320 000,00	320 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 629 601,00	1 832 033,00	1 832 033,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 832 033,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	684 601,00	125 000,00	125 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	684 601,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	125 000,00	125 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		684 601,00	125 000,00	125 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		684 601,00	125 000,00	125 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	500 000,00	97 033,00	97 033,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 345 000,00	1 510 000,00	1 510 000,00
28138	Autres constructions	571 380,00	460 200,00	460 200,00
281533	Install Chauffage urbain	0,00	426 800,00	426 800,00
281538	Autres installations	773 620,00	623 000,00	623 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 845 000,00	1 607 033,00	1 607 033,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 945 000,00	1 707 033,00	1 707 033,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 629 601,00	1 832 033,00	1 832 033,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 832 033,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
6006 BA chauffage urbain	05/03/2010	2 672 660,00	0,00	10 198,61	0,00	2 672 660,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 672 660,00	0,00	10 198,61	0,00	2 672 660,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 448 731,13								
1641 Emprunts en euros (total)					7 548 271,13								
6000 BA chauffage urbain	CAISSE D'EPARGNE	24/02/2010	25/10/2010	25/10/2015	217 290,21	F	Taux fixe à 3,29 %	3,290	3,290	A	P	O	A-1
6001 BA chauffage urbain	CAISSE D'EPARGNE	24/02/2010	25/10/2010	25/10/2015	366 670,40	F	Taux fixe à 2,7 %	2,700	2,700	A	P	O	A-1
6003 chauffage urbain	CAISSE D'EPARGNE	01/03/2013	25/03/2013	25/03/2015	2 938 686,36	F	Taux fixe à 5,18 %	5,180	5,180	A	P	O	A-1
6004 BA chauffage urbain	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/06/2010	25/05/2010	01/07/2015	1 209 169,99	V	Livret A + 1	2,000	2,000	A	P	O	A-1
6005 BA chauffage urbain	DEXIA CL	01/12/2010	01/12/2010	01/02/2015	2 816 454,17	V	(Euribor 12 M-Floor -0,4 M) + 0,4	0,730	0,740	M	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 900 460,00								
6006 BA chauffage urbain	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	05/03/2010	01/01/2015	15/10/2015	2 900 460,00	V	Euribor 12 M + 0,55	0,880	0,890	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								

Métropole de Lyon - BA réseau de chaleur - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					10 448 731,13								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Emprunts et dettes au 01/01/N						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 714 682,72					446 263,07	172 513,04	0,00	111 755,81
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 042 022,72					382 673,07	161 836,51	0,00	108 360,74
6000 BA chauffage urbain	N	0,00	A-1	186 432,81	16,82	F	Taux fixe à 3,29 %	3,290	8 359,12	6 133,64	0,00	1 057,81
6001 BA chauffage urbain	N	0,00	A-1	193 094,74	3,82	F	Taux fixe à 2,7 %	2,700	46 362,01	5 213,56	0,00	715,32
6003 chauffage urbain	N	0,00	A-1	2 659 963,09	19,23	F	Taux fixe à 5,18 %	5,180	78 926,52	137 787,12	0,00	102 130,97
6004 BA chauffage urbain	N	0,00	A-1	627 751,94	3,50	V	Livret A + 1	1,750	152 670,16	10 985,66	0,00	4 133,87
6005 BA chauffage urbain	N	0,00	A-1	2 374 760,14	24,08	V	(Euribor 01 M-Floor -0,4 sur Euribor 01 M) + 0,4	0,040	96 355,26	1 716,53	0,00	322,77
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 672 660,00					63 590,00	10 676,53	0,00	3 395,07
6006 BA chauffage urbain	N	0,00	A-1	2 672 660,00	23,79	V	Euribor 12 M + 0,55	0,400	63 590,00	10 676,53	0,00	3 395,07
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Métropole de Lyon - BA réseau de chaleur - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 714 682,72					446 263,07	172 513,04	0,00	111 755,81

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 714 682,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	06/07/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Tous biens de valeur < 1500€ toutes natures de biens renouvelables	1	06/07/2015
L	Frais études non suivis de réalisation	5	06/07/2015
L	Frais de recherches et développement	5	06/07/2015
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	06/07/2015
L	Concessions et droits similaires - Concessions, Brevets, licences, logiciels	3	06/07/2015
L	Concessions et droits similaires - Logiciels bureautiques	5	06/07/2015
L	Concessions et droits similaires - Applications informatiques	10	06/07/2015
L	Concessions et droits similaires - Droit usage annuel (SaaS)	1	06/07/2015
L	Quotas de gaz à effet de serre	3	06/07/2015
L	Agencement et aménagement - Terrains nus	30	06/07/2015
L	Agencement et aménagement - Terrains Bâtis	30	06/07/2015
L	Agencement et aménagement - Autres terrains	30	06/07/2015
L	Bâtiments	30	06/07/2015
L	Installations, agencements, aménagement - Bâtiments d'exploitation	30	06/07/2015
L	Constructions sur sol d'autrui - bâtiments	30	06/07/2015
L	Constructions sur sol d'autrui - Ouvrages hydrauliques de génie civil	30	06/07/2015
L	Installations complexes	12	06/07/2015
L	Installations à caractère spécifique - Chauffage urbain - installations fixes	25	06/07/2015
L	Installations à caractère spécifique - Chauffage urbain - installations périphériques	10	06/07/2015
L	Installations à caractère spécifique - Réseaux de chaleur ou de froid	35	06/07/2015
L	Installations à caractère spécifique - Chaufferie bio masse	30	06/07/2015
L	Installations à caractère spécifique - Autres travaux d'extension	25	06/07/2015
L	Installations à caractère spécifique - Autres turbines de cogénération	12	06/07/2015
L	Matériel industriel - Chauffage urbain	15	06/07/2015
L	Installations, agencements, aménagement divers	8	06/07/2015
L	Matériel de transport - Véhicules d'exploitation	5	06/07/2015
L	Matériel de bureau et informatique	5	06/07/2015
L	Mobilier	5	06/07/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 281 416,00	I 1 281 416,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 061 416,00	1 061 416,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	446 264,00	446 264,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	615 152,00	615 152,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		220 000,00	220 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	220 000,00	220 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 281 416,00	0,00	0,00	1 281 416,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 607 033,00	III 1 607 033,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 607 033,00	1 607 033,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28138	Autres constructions	460 200,00	460 200,00
281533	Install Chauffage urbain	426 800,00	426 800,00
281538	Autres installations	623 000,00	623 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	97 033,00	97 033,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 607 033,00	0,00	0,00	0,00	1 607 033,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 281 416,00
Ressources propres disponibles	IV	1 607 033,00
Solde	V = IV – II (6)	325 617,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A. remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					4 490 335,90	2 029 728,38	691 426,03
Au profit d'organismes publics					4 490 335,90	2 029 728,38	691 426,03
2015	Contrat de dette pour transfert de compétences réseau de chaleur	Ville de Lyon	13	A	4 490 335,90	2 029 728,38	691 426,03
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					4 490 335,90	2 029 728,38	691 426,03

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
3P31E01 2015-2020-D-Invest pluriannuel	1 635 000,00	0,00	1 635 000,00	674 859,51	125 000,00	960 140,49
3P99E01 2018-D-Projet à individualiser	376 835,00	0,00	376 835,00	0,00	13 094,20	376 835,00
3P99E08 2019-D-Projet à individualiser	0,00	730 000,00	730 000,00	0,00	312 378,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PW : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004697700027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etat ou organismes d'Etat Métropole de Lyon
----------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : Trésorier de Lyon et Métropole

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BA des eaux (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	26 046 300,00	26 046 300,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		26 046 300,00	26 046 300,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	33 682 252,00	33 682 252,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		33 682 252,00	33 682 252,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	59 728 552,00	59 728 552,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 917 740,00	0,00	5 354 962,00	5 354 962,00	5 354 962,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 656 300,00	0,00	2 687 300,00	2 687 300,00	2 687 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	417 000,00	0,00	366 000,00	366 000,00	366 000,00
Total des dépenses de gestion des services		6 991 040,00	0,00	8 408 262,00	8 408 262,00	8 408 262,00
66	Charges financières	1 580 194,00	0,00	1 583 819,00	1 583 819,00	1 583 819,00
67	Charges exceptionnelles	1 321 420,00	0,00	1 602 149,00	1 602 149,00	1 602 149,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 892 654,00	0,00	11 594 230,00	11 594 230,00	11 594 230,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 241 800,00		1 052 070,00	1 052 070,00	1 052 070,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 100 000,00		13 400 000,00	13 400 000,00	13 400 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		15 341 800,00		14 452 070,00	14 452 070,00	14 452 070,00
TOTAL		25 234 454,00	0,00	26 046 300,00	26 046 300,00	26 046 300,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 046 300,00
---------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	91 200,00	0,00	99 900,00	99 900,00	99 900,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	21 990 000,00	0,00	22 753 200,00	22 753 200,00	22 753 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	488 054,00	0,00	524 000,00	524 000,00	524 000,00
75	Autres produits de gestion courante	640 000,00	0,00	615 000,00	615 000,00	615 000,00
Total des recettes de gestion des services		23 209 254,00	0,00	23 992 100,00	23 992 100,00	23 992 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	345 200,00	0,00	334 200,00	334 200,00	334 200,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		23 554 454,00	0,00	24 326 300,00	24 326 300,00	24 326 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 680 000,00		1 720 000,00	1 720 000,00	1 720 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 680 000,00		1 720 000,00	1 720 000,00	1 720 000,00
TOTAL		25 234 454,00	0,00	26 046 300,00	26 046 300,00	26 046 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 046 300,00
---------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	12 732 070,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 106 406,00	0,00	1 149 687,56	1 149 687,56	1 149 687,56
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	334 694,72	334 694,72	334 694,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 843 796,00	0,00	17 221 252,03	17 221 252,03	17 221 252,03
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	19 950 202,00	0,00	18 705 634,31	18 705 634,31	18 705 634,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	21 880 115,00	0,00	12 306 617,69	12 306 617,69	12 306 617,69
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	21 880 115,00	0,00	12 306 617,69	12 306 617,69	12 306 617,69
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	41 830 317,00	0,00	31 012 252,00	31 012 252,00	31 012 252,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 680 000,00		1 720 000,00	1 720 000,00	1 720 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	950 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 630 000,00		2 670 000,00	2 670 000,00	2 670 000,00
	TOTAL	44 460 317,00	0,00	33 682 252,00	33 682 252,00	33 682 252,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 682 252,00
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	208 872,00	0,00	480 182,00	480 182,00	480 182,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	27 878 000,00	0,00	17 800 000,00	17 800 000,00	17 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	28 086 872,00	0,00	18 280 182,00	18 280 182,00	18 280 182,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	81 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	81 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	28 168 517,00	0,00	18 280 182,00	18 280 182,00	18 280 182,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 241 800,00		1 052 070,00	1 052 070,00	1 052 070,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 100 000,00		13 400 000,00	13 400 000,00	13 400 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	950 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	16 291 800,00		15 402 070,00	15 402 070,00	15 402 070,00
	TOTAL	44 460 317,00	0,00	33 682 252,00	33 682 252,00	33 682 252,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 682 252,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	12 732 070,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 354 962,00		5 354 962,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 687 300,00		2 687 300,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	366 000,00		366 000,00
66	Charges financières	1 583 819,00	0,00	1 583 819,00
67	Charges exceptionnelles	1 602 149,00	0,00	1 602 149,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	13 400 000,00	13 400 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 052 070,00	1 052 070,00
Dépenses d'exploitation – Total		11 594 230,00	14 452 070,00	26 046 300,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 046 300,00
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 720 000,00	1 720 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 306 617,69	0,00	12 306 617,69
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 149 687,56	0,00	1 149 687,56
21	Immobilisations corporelles (6)	334 694,72	0,00	334 694,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	17 221 252,03	950 000,00	18 171 252,03
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		31 012 252,00	2 670 000,00	33 682 252,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 682 252,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	99 900,00		99 900,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 753 200,00		22 753 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	524 000,00		524 000,00
75	Autres produits de gestion courante	615 000,00		615 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	334 200,00	1 720 000,00	2 054 200,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	24 326 300,00	1 720 000,00	26 046 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 046 300,00
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	480 182,00	0,00	480 182,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	17 800 000,00	0,00	17 800 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	750 000,00	750 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		13 400 000,00	13 400 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 052 070,00	1 052 070,00
	Recettes d'investissement – Total	18 280 182,00	15 402 070,00	33 682 252,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 682 252,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 917 740,00	5 354 962,00	5 354 962,00
605	Achats d'eau	1 378 000,00	1 926 000,00	1 926 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	4 000,00	4 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	700 000,00	700 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	465 000,00	465 000,00	465 000,00
6161	Multirisques	14 000,00	9 000,00	9 000,00
6168	Autres	8 000,00	8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	345 000,00	475 000,00	475 000,00
618	Divers	10 900,00	10 500,00	10 500,00
6226	Honoraires	5 940,00	1 492,00	1 492,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	710 400,00	704 100,00	704 100,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6237	Publications	12 000,00	13 000,00	13 000,00
6238	Divers	42 000,00	30 000,00	30 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6256	Missions	11 400,00	4 300,00	4 300,00
6257	Réceptions	2 100,00	17 570,00	17 570,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 500,00	12 350,00	12 350,00
6287	Remboursements de frais	101 000,00	100 000,00	100 000,00
63512	Taxes foncières	347 000,00	432 000,00	432 000,00
6358	Autres droits	0,00	150,00	150,00
6378	Autres taxes et redevances	420 200,00	420 200,00	420 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 656 300,00	2 687 300,00	2 687 300,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	140 000,00	171 000,00	171 000,00
6331	Versement de transport	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 305 500,00	1 308 500,00	1 308 500,00
6413	Primes et gratifications	433 500,00	433 500,00	433 500,00
6414	Indemnités et avantages divers	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6415	Supplément familial	17 000,00	18 500,00	18 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	232 000,00	232 000,00	232 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	398 300,00	398 300,00	398 300,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 500,00	1 500,00
6471	Prestations directes	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	5 500,00	5 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	11 000,00	11 000,00	11 000,00
648	Autres charges de personnel	56 800,00	60 000,00	60 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	417 000,00	366 000,00	366 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	416 000,00	365 000,00	365 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 991 040,00	8 408 262,00	8 408 262,00
66	Charges financières (b) (8)	1 580 194,00	1 583 819,00	1 583 819,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	990 000,00	755 435,00	755 435,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-40 806,00	-171 616,00	-171 616,00
6688	Autre	631 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 321 420,00	1 602 149,00	1 602 149,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	5 063,00	20 000,00	20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	40 000,00	215 000,00	215 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	751 176,00	683 250,00	683 250,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	514 681,00	673 399,00	673 399,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 892 654,00	11 594 230,00	11 594 230,00
023	Virement à la section d'investissement	3 241 800,00	1 052 070,00	1 052 070,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	12 100 000,00	13 400 000,00	13 400 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	12 100 000,00	13 400 000,00	13 400 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		15 341 800,00	14 452 070,00	14 452 070,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		15 341 800,00	14 452 070,00	14 452 070,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 234 454,00	26 046 300,00	26 046 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 046 300,00
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	155 500,98
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	327 116,98
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-171 616,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	91 200,00	99 900,00	99 900,00
64198	Autres remboursements	91 200,00	99 900,00	99 900,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	21 990 000,00	22 753 200,00	22 753 200,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	21 840 000,00	21 780 000,00	21 780 000,00
704	Travaux	150 000,00	973 200,00	973 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	488 054,00	524 000,00	524 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	488 054,00	524 000,00	524 000,00
75	Autres produits de gestion courante	640 000,00	615 000,00	615 000,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	400 000,00	400 000,00
7588	Autres	640 000,00	215 000,00	215 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		23 209 254,00	23 992 100,00	23 992 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	345 200,00	334 200,00	334 200,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	334 100,00	334 100,00	334 100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	11 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	100,00	100,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		23 554 454,00	24 326 300,00	24 326 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 680 000,00	1 720 000,00	1 720 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 680 000,00	1 720 000,00	1 720 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 680 000,00	1 720 000,00	1 720 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 234 454,00	26 046 300,00	26 046 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 046 300,00
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 106 406,00	1 149 687,56	1 149 687,56
2031	Frais d'études	1 106 406,00	1 149 687,56	1 149 687,56
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	334 694,72	334 694,72
2111	Terrains nus	0,00	332 877,72	332 877,72
2118	Autres terrains	0,00	1 335,00	1 335,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	482,00	482,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	18 843 796,00	17 221 252,03	17 221 252,03
2312	Terrains	104 260,00	19 200,00	19 200,00
2313	Constructions	926 743,00	2 302 829,92	2 302 829,92
2315	Installat°, matériel et outillage techni	17 812 793,00	14 899 222,11	14 899 222,11
Total des dépenses d'équipement		19 950 202,00	18 705 634,31	18 705 634,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	21 880 115,00	12 306 617,69	12 306 617,69
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	600 000,00	600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	1 601 421,00	1 601 421,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	115,00	322,69	322,69
166	Refinancement de dette	17 500 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
1681	Autres emprunts	280 000,00	104 874,00	104 874,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		21 880 115,00	12 306 617,69	12 306 617,69
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		41 830 317,00	31 012 252,00	31 012 252,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 680 000,00	1 720 000,00	1 720 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 680 000,00	1 720 000,00	1 720 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	1 417 290,00	1 470 000,00	1 470 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	10 950,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	950,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	9 470,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	118 170,00	120 000,00	120 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	29 750,00	30 000,00	30 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	93 420,00	100 000,00	100 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	950 000,00	950 000,00	950 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	950 000,00	950 000,00	950 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 630 000,00	2 670 000,00	2 670 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		44 460 317,00	33 682 252,00	33 682 252,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 682 252,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	208 872,00	480 182,00	480 182,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	17 872,00	3 200,00	3 200,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	191 000,00	191 000,00	191 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	285 982,00	285 982,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	27 878 000,00	17 800 000,00	17 800 000,00
1641	Emprunts en euros	10 378 000,00	7 800 000,00	7 800 000,00
166	Refinancement de dette	17 500 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		28 086 872,00	18 280 182,00	18 280 182,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	81 645,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	81 645,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		81 645,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		28 168 517,00	18 280 182,00	18 280 182,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 241 800,00	1 052 070,00	1 052 070,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	12 100 000,00	13 400 000,00	13 400 000,00
28031	Frais d'études	834 950,00	924 600,00	924 600,00
28033	Frais d'insertion	1 780,00	2 000,00	2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	25 340,00	28 000,00	28 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	227 370,00	251 800,00	251 800,00
281311	Bâtiments d'exploitation	941 950,00	1 043 200,00	1 043 200,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	353 250,00	391 200,00	391 200,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	8 576 900,00	9 498 200,00	9 498 200,00
28154	Matériel industriel	1 138 460,00	1 261 000,00	1 261 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		15 341 800,00	14 452 070,00	14 452 070,00
041	Opérations patrimoniales (8)	950 000,00	950 000,00	950 000,00
2031	Frais d'études	750 000,00	750 000,00	750 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		16 291 800,00	15 402 070,00	15 402 070,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		44 460 317,00	33 682 252,00	33 682 252,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 682 252,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Pério- dité des rembour- sements (6)	Devise		Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					6 000 000,00									
8413	EMISSION OBLIGATAIRE	07/11/2012	07/11/2012	07/11/2022	6 000 000,00	F	Taux fixe à 4,3 %	4,300	4,300	X		F	O	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					35 900 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					35 900 000,00									
8350	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/11/2017	30/11/2022	28/02/2023	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2,01 %	2,010	2,030	X		C	O	A-2
8376	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/12/2003	30/12/2003	03/01/2005	7 000 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.0395 sur Euribor 12 M) + 0.0395	2,350	2,380	T		P	O	A-1
8378	BEI Banque Européenne d'investissement	25/03/2004	25/03/2004	15/03/2005	1 000 000,00	V	Euribor 03 M-Floor 0 sur Euribor 03 M	2,020	2,070	A		C	O	A-1
8382	BEI Banque Européenne d'investissement	03/12/2003	20/04/2006	20/04/2007	5 500 000,00	F	Taux fixe à 4,257 %	4,260	4,260	A		P	O	A-1
8387	BEI Banque Européenne d'investissement	03/12/2003	20/04/2006	20/04/2007	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4,257 %	4,260	4,260	A		P	O	A-1
8394	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	3 000 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.0099)-Floor -0.0099 sur TAM(Postfixé)	4,200	4,200	A		P	O	A-1
8396	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/01/2008	01/01/2008	14/03/2009	8 300 000,00	V	(Eonia(Postfixé)-Floor -0.0895 sur Eonia(Postfixé)) + 0.0895	4,520	4,680	A		P	O	A-1
8415	BANQUE POSTALE	17/12/2014	29/12/2014	01/04/2015	4 600 000,00	F	Taux fixe à 1,75 %	1,750	1,760	T		P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Métropole de Lyon - BA des eaux - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 517 255,18								
1681 Autres emprunts (total)					1 517 255,18								
8375	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	01/01/2002	01/01/2002	16/04/2005	320 905,18	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
8388	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/05/2003	16/05/2003	16/05/2006	351 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
8389	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/08/2003	16/08/2003	16/09/2006	694 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
8390	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/11/2003	16/11/2003	16/11/2006	61 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
8395	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	10/07/2007	10/07/2007	16/09/2010	89 050,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					43 417 255,18								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Emprunts et dettes au 01/01/N						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		6 000 000,00					0,00	258 000,00	0,00	38 065,57
8413	N	0,00	A-1	6 000 000,00	3,85	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	0,00	258 000,00	0,00	38 065,57
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		13 050 842,21					1 601 421,06	427 317,30	0,00	255 250,49
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 050 842,21					1 601 421,06	427 317,30	0,00	255 250,49
8350	N	0,00	A-2	0,00	33,91	F	Taux fixe à 2.01 %	2,030	0,00	0,00	0,00	0,00
8376	N	0,00	A-1	153 943,18	0,00	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0.0695)-Floor -0.0895 sur TAG 03 M(Postfixé)	0,000	153 943,18	0,00	0,00	0,00
8378	N	0,00	A-1	440 000,00	10,21	F	Taux fixe à 4.334 %	4,330	40 000,00	19 069,60	0,00	13 724,33
8382	N	0,00	A-1	3 554 826,58	12,30	F	Taux fixe à 4.257 %	4,260	210 364,85	151 328,97	0,00	98 870,65
8387	N	0,00	A-1	969 498,16	12,30	F	Taux fixe à 4.257 %	4,260	57 372,23	41 271,54	0,00	26 964,72
8394	N	0,00	A-1	979 430,33	4,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.0099)-Floor -0.0099 sur TAM(Postfixé)	-0,010	230 646,09	-81,29	0,00	0,00
8396	N	0,00	A-1	3 392 769,86	4,20	F	Taux fixe à 4.515 %	4,580	620 169,96	155 311,11	0,00	101 537,23
8415	N	0,00	A-1	3 560 374,10	11,00	F	Taux fixe à 1.75 %	1,760	288 924,75	60 417,37	0,00	14 153,56
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Métropole de Lyon - BA des eaux - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		178 693,69					104 873,69	110,69	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		178 693,69					104 873,69	110,69	0,00	0,00
8375		0,00	N	22 148,69	0,29	A-1	F	Taux fixe à 0.5 %	22 148,69	110,69	0,00	0,00
8388		0,00	N	46 840,00	1,37	A-1	F	Taux fixe à 0 %	23 420,00	0,00	0,00	0,00
8389		0,00	N	92 586,71	1,71	A-1	F	Taux fixe à 0 %	46 293,33	0,00	0,00	0,00
8390		0,00	N	8 213,29	1,87	A-1	F	Taux fixe à 0 %	4 106,67	0,00	0,00	0,00
8395		0,00	N	8 905,00	0,71	A-1	F	Taux fixe à 0 %	8 905,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 229 535,90					1 706 294,75	685 427,99	0,00	293 316,06

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
8350	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 000 000,00	0,00	2	0,00		Taux fixe à 2,01 %	(Inflation Livret A + 1,31)-Floor 0 sur Inflation Livret A	875 911,49	Taux fixe à 2,01 %	2,030	0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		5 000 000,00	0,00						875 911,49			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		5 000 000,00	0,00						875 911,49			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	1	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 229 535,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)			
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768				
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	26/01/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Tous biens de valeur < 1500€ toutes natures de biens renouvelables	1	26/01/2015
L	Frais études non suivis de réalisation	5	26/01/2015
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	26/01/2015
L	Concessions et droits similaires - Logiciels bureautiques	5	26/01/2015
L	Concessions et droits similaires - Applications informatiques	10	26/01/2015
L	Concessions et droits similaires - Droit usage annuel (SaaS)	1	26/01/2015
L	Concessions et droits similaires - Concessions, droits similaires	3	26/01/2015
L	Quotas de gaz à effet de serre	3	26/01/2015
L	Agencement et aménagement - Terrains nus	15	26/01/2015
L	Agencement et aménagements - Autres terrains	15	26/01/2015
L	Bâtiments d'exploitation	40	26/01/2015
L	Stations d'épuration	25	26/01/2015
L	Bâtiments de captage	20	26/01/2015
L	Stations de relèvement	10	26/01/2015
L	Réservoirs d'eau	40	26/01/2015
L	Bâtiments administratifs	40	26/01/2015
L	Aménagement bâtiments d'exploitation	10	26/01/2015
L	Aménagement bâtiments administratifs	10	26/01/2015
L	Réseaux d'adduction d'eau	50	26/01/2015
L	Réseaux d'assainissement	50	26/01/2015
L	Matériel industriel	10	26/01/2015
L	Outillage industriel	10	26/01/2015
L	Matériel spécifique d'exploitation assainissement	50	26/01/2015
L	Aménagement divers	8	26/01/2015
L	Matériel de transport - Véhicules légers autres que voirie et propreté	5	26/01/2015
L	Matériel de transport - Petits véhicules utilitaires	10	26/01/2015
L	Matériel de transport HT - véhicules légers	5	26/01/2015
L	Matériel de transport TTC - véhicules de tourisme	10	26/01/2015
L	Matériel de transport - véhicules industriels	10	26/01/2015
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	26/01/2015
L	Ordinateurs fixes et portables	5	26/01/2015
L	Tablettes et ordiphones	2	26/01/2015
L	Périphériques et accessoires ordinateurs	5	26/01/2015
L	Serveurs et équipements réseau	5	26/01/2015
L	Equipements impression bureautique	5	26/01/2015
L	Autocommutateurs et serveurs téléphonie	5	26/01/2015
L	Infrastructure radiocom	10	26/01/2015
L	Terminaux téléphonie fixe et radiocom	5	26/01/2015
L	Terminaux téléphonie mobile	1	26/01/2015
L	Mobilier	8	26/01/2015
L	Autres immobilisations corporelles	5	26/01/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 026 295,00	I 4 026 295,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 306 295,00	2 306 295,00
1631	Emprunts obligataires	600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	1 601 421,00	1 601 421,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	104 874,00	104 874,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 720 000,00	1 720 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 720 000,00	1 720 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 026 295,00	0,00	0,00	4 026 295,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		14 452 070,00	III 14 452 070,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		14 452 070,00	14 452 070,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	924 600,00	924 600,00
28033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	28 000,00	28 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	251 800,00	251 800,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 043 200,00	1 043 200,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	391 200,00	391 200,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	9 498 200,00	9 498 200,00
28154	Matériel industriel	1 261 000,00	1 261 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 052 070,00	1 052 070,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	14 452 070,00	0,00	0,00	0,00	14 452 070,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 026 295,00
Ressources propres disponibles	IV	14 452 070,00
Solde	V = IV – II (6)	10 425 775,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A. remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1P06E01 2009-D-Investissement pluriann	908 912,12	0,00	908 912,12	416 847,39	257 068,00	492 064,73
1P09E01 2009-D-Investissement pluriann	1 177 990,51	0,00	1 177 990,51	927 030,10	228 629,75	250 960,41
1P10E01 2009-D-Investissement pluriann	411 000,00	0,00	411 000,00	267 365,39	70 000,00	143 634,61
1P27E01 2009-D-Investissement pluriann	1 945,00	0,00	1 945,00	0,00	1 945,00	1 945,00
1P20E05 2009-D-Investissement pluriann	8 529 174,58	0,00	8 529 174,58	4 671 802,63	3 217 246,84	3 857 371,95
1P17E01 2009-D-Investissement pluriann	299 559,60	0,00	299 559,60	117 775,55	0,00	181 784,05
1P20E20 2013-D-AP-Globalisées dépenses	748 840,35	0,00	748 840,35	748 840,35	0,00	0,00
1P20E22 2014-D-AP-Globalisées dépenses	3 646 092,00	0,00	3 646 092,00	3 646 092,00	0,00	0,00
1P28E21 2014-D-AP-Globalisées dépenses	65 371,97	0,00	65 371,97	65 371,97	0,00	0,00
1P06E21 2015-2020-D-Invest pluriannuel	7 223 658,28	0,00	7 223 658,28	4 834 722,59	938 478,00	2 388 935,69
1P09E13 2015-2020-D-Invest pluriannuel	4 403 673,94	0,00	4 403 673,94	801 519,53	2 070 917,79	3 602 154,41
1P08E16 2015-2020-D-Invest pluriannuel	6 005 999,92	0,00	6 005 999,92	2 702 012,45	1 717 534,11	3 303 987,47
1P20E37 2015-2020-D-Invest pluriannuel	9 845 830,03	0,00	9 845 830,03	3 860 259,98	3 488 735,47	5 985 570,05
1P21E03 2015-2020-D-Invest pluriannuel	460 000,00	0,00	460 000,00	78 413,30	294 000,00	381 586,70
1P20E28 2015-D-AP-Globalisées dépenses	6 992 702,03	0,00	6 992 702,03	6 992 702,03	0,00	0,00
1P20E35 2016-D-AP-Globalisées dépenses	6 594 999,89	0,00	6 594 999,89	6 272 415,33	0,00	322 584,56
1P28E27 2016-D-AP-Globalisées dépenses	167 877,00	0,00	167 877,00	103 137,31	0,00	64 739,69
1P20E40 2017-D-AP-Globalisées dépenses	5 744 999,41	0,00	5 744 999,41	4 578 944,73	813 388,28	1 166 054,68
1P20E44 2018-D-AP-Globalisées dépenses	6 045 000,00	0,00	6 045 000,00	1 626 988,20	2 950 635,00	4 418 011,80

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1P99E01 2018-D-Projet à individualiser	653 862,72	0,00	653 862,72	0,00	306 056,07	653 862,72
1P20E47 2019-D-AP-Globalisées dépenses	0,00	6 045 000,00	6 045 000,00	0,00	1 911 000,00	0,00
1P99E05 2019-D-Projet à individualiser	0,00	16 233 800,00	16 233 800,00	0,00	440 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	3,90	1,00	4,90
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00	0,00	4,00	2,90	0,00	2,90
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		38,00	0,00	38,00	29,98	4,16	34,14
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE	C	4,00	0,00	4,00	4,25	0,00	4,25
INGENIEUR	A	18,00	0,00	18,00	12,08	2,33	14,41
TECHNICIEN	B	15,00	0,00	15,00	12,65	1,83	14,48
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		44,00	0,00	44,00	33,88	5,16	39,04

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros			
Agents occupant un emploi permanent (6)							
INGENIEUR	A	TECH	464.0	0,00	3-3-2°	CDD	CDD
INGENIEUR	A	TECH	551.0	0,00	3-3-2°	CDD	CDD
INGENIEUR	A	TECH	551.0	0,00	3-3-2°	CDD	CDD
REDACTEUR	B	ADM	387.0	0,00	3-2	CDD	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	387.0	0,00	3-2	CDD	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	387.0	0,00	3-2	CDD	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				11 742,00			
CONTRAT CIFRE	A	OTR		11 742,00	A FPT-CONTRAT CIFRE		A FPT-CONTRAT CIFRE
TOTAL GENERAL				11 742,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (malade, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex. : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004697700035	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etat ou organismes d'Etat Métropole de Lyon
----------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : Trésorier de Lyon et Métropole

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BA de l'assainissement (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	119 886 597,00	119 886 597,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		119 886 597,00	119 886 597,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	78 841 342,97	78 841 342,97
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		78 841 342,97	78 841 342,97

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	198 727 939,97	198 727 939,97
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	37 555 700,00	0,00	39 256 066,00	39 256 066,00	39 256 066,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 406 800,00	0,00	30 729 300,00	30 729 300,00	30 729 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	891 900,00	0,00	1 677 630,00	1 677 630,00	1 677 630,00
Total des dépenses de gestion des services		68 854 400,00	0,00	71 662 996,00	71 662 996,00	71 662 996,00
66	Charges financières	4 450 000,00	0,00	4 936 442,00	4 936 442,00	4 936 442,00
67	Charges exceptionnelles	652 675,00	0,00	792 359,00	792 359,00	792 359,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		73 957 075,00	0,00	77 391 797,00	77 391 797,00	77 391 797,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 845 000,00		2 954 800,00	2 954 800,00	2 954 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	36 410 000,00		39 540 000,00	39 540 000,00	39 540 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		42 255 000,00		42 494 800,00	42 494 800,00	42 494 800,00
TOTAL		116 212 075,00	0,00	119 886 597,00	119 886 597,00	119 886 597,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 886 597,00
---------------------------------------------------	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	328 000,00	0,00	341 000,00	341 000,00	341 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	96 608 200,00	0,00	104 073 200,00	104 073 200,00	104 073 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 510 775,00	0,00	6 712 297,00	6 712 297,00	6 712 297,00
75	Autres produits de gestion courante	1 761 000,00	0,00	1 507 000,00	1 507 000,00	1 507 000,00
Total des recettes de gestion des services		109 207 975,00	0,00	112 633 497,00	112 633 497,00	112 633 497,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	104 100,00	0,00	103 100,00	103 100,00	103 100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		109 312 075,00	0,00	112 736 597,00	112 736 597,00	112 736 597,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 900 000,00		7 150 000,00	7 150 000,00	7 150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		6 900 000,00		7 150 000,00	7 150 000,00	7 150 000,00
TOTAL		116 212 075,00	0,00	119 886 597,00	119 886 597,00	119 886 597,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 886 597,00
---------------------------------------------------	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	35 344 800,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	2 879 336,00	0,00	3 013 347,15	3 013 347,15	3 013 347,15
21	Immobilisations corporelles	2 917 910,00	0,00	3 594 795,59	3 594 795,59	3 594 795,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	37 918 300,00	0,00	39 153 000,23	39 153 000,23	39 153 000,23
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	43 715 546,00	0,00	45 761 142,97	45 761 142,97	45 761 142,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 145 584,00	0,00	24 730 200,00	24 730 200,00	24 730 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	56 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	48 201 954,00	0,00	24 730 200,00	24 730 200,00	24 730 200,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	91 917 500,00	0,00	70 491 342,97	70 491 342,97	70 491 342,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 900 000,00		7 150 000,00	7 150 000,00	7 150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 170 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 070 000,00		8 350 000,00	8 350 000,00	8 350 000,00
	TOTAL	99 987 500,00	0,00	78 841 342,97	78 841 342,97	78 841 342,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 841 342,97
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	7 783 500,00	0,00	6 994 962,94	6 994 962,94	6 994 962,94
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	48 779 000,00	0,00	28 151 500,00	28 151 500,00	28 151 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	56 562 500,00	0,00	35 146 462,94	35 146 462,94	35 146 462,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	80,03	80,03	80,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	80,03	80,03	80,03
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	56 562 500,00	0,00	35 146 542,97	35 146 542,97	35 146 542,97
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 845 000,00		2 954 800,00	2 954 800,00	2 954 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	36 410 000,00		39 540 000,00	39 540 000,00	39 540 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 170 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	43 425 000,00		43 694 800,00	43 694 800,00	43 694 800,00
	TOTAL	99 987 500,00	0,00	78 841 342,97	78 841 342,97	78 841 342,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 841 342,97

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	35 344 800,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	39 256 066,00		39 256 066,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 729 300,00		30 729 300,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 677 630,00		1 677 630,00
66	Charges financières	4 936 442,00	0,00	4 936 442,00
67	Charges exceptionnelles	792 359,00	60 000,00	852 359,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	39 480 000,00	39 480 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 954 800,00	2 954 800,00
Dépenses d'exploitation – Total		77 391 797,00	42 494 800,00	119 886 597,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 886 597,00
---------------------------------------------------	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 150 000,00	7 150 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 730 200,00	0,00	24 730 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 013 347,15	0,00	3 013 347,15
21	Immobilisations corporelles (6)	3 594 795,59	0,00	3 594 795,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	39 153 000,23	1 200 000,00	40 353 000,23
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		70 491 342,97	8 350 000,00	78 841 342,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 841 342,97
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	341 000,00		341 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	104 073 200,00		104 073 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	6 712 297,00		6 712 297,00
75	Autres produits de gestion courante	1 507 000,00		1 507 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	103 100,00	7 150 000,00	7 253 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	112 736 597,00	7 150 000,00	119 886 597,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 886 597,00
---------------------------------------------------	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 994 962,94	0,00	6 994 962,94
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 151 580,03	0,00	28 151 580,03
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	800 000,00	800 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	400 000,00	400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		39 480 000,00	39 480 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 954 800,00	2 954 800,00
	Recettes d'investissement – Total	35 146 542,97	43 694 800,00	78 841 342,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 841 342,97
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	37 555 700,00	39 256 066,00	39 256 066,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 534 900,00	3 800 900,00	3 800 900,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 031 800,00	1 633 500,00	1 633 500,00
6064	Fournitures administratives	45 000,00	40 000,00	40 000,00
6066	Carburants	338 000,00	381 000,00	381 000,00
6068	Autres matières et fournitures	892 000,00	845 000,00	845 000,00
611	Sous-traitance générale	364 000,00	367 200,00	367 200,00
6132	Locations immobilières	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
6135	Locations mobilières	32 000,00	44 460,00	44 460,00
614	Charges locatives et de copropriété	136 500,00	137 000,00	137 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	127 000,00	158 000,00	158 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	2 530 000,00	2 580 000,00	2 580 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	19 670 000,00	20 540 000,00	20 540 000,00
61551	Entretien matériel roulant	95 500,00	67 000,00	67 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	481 000,00	457 200,00	457 200,00
6156	Maintenance	193 000,00	204 380,00	204 380,00
6161	Multirisques	779 000,00	690 000,00	690 000,00
6168	Autres	102 500,00	99 000,00	99 000,00
617	Etudes et recherches	436 400,00	564 500,00	564 500,00
618	Divers	180 700,00	166 800,00	166 800,00
6222	Commissions recouvrement redevance	426 000,00	427 000,00	427 000,00
6226	Honoraires	18 750,00	70 076,00	70 076,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	67 750,00	65 000,00	65 000,00
6228	Divers	743 500,00	651 500,00	651 500,00
6231	Annonces et insertions	39 000,00	38 000,00	38 000,00
6237	Publications	51 000,00	29 000,00	29 000,00
6238	Divers	69 000,00	65 000,00	65 000,00
6248	Divers	13 000,00	8 500,00	8 500,00
6251	Voyages et déplacements	21 300,00	18 800,00	18 800,00
6256	Missions	15 100,00	15 100,00	15 100,00
6257	Réceptions	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	22 000,00	17 600,00	17 600,00
6262	Frais de télécommunications	155 000,00	155 000,00	155 000,00
627	Services bancaires et assimilés	30 000,00	15 000,00	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6282	Frais de gardiennage	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	365 000,00	256 400,00	256 400,00
6287	Remboursements de frais	117 400,00	112 400,00	112 400,00
6288	Autres	6 100,00	8 000,00	8 000,00
63512	Taxes foncières	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 500,00	5 000,00	5 000,00
6358	Autres droits	384 500,00	383 500,00	383 500,00
6378	Autres taxes et redevances	1 773 500,00	2 878 250,00	2 878 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 406 800,00	30 729 300,00	30 729 300,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	730 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
6331	Versement de transport	273 000,00	273 000,00	273 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	72 000,00	72 000,00	72 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	138 500,00	138 500,00	138 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	15 394 200,00	15 410 800,00	15 410 800,00
6413	Primes et gratifications	5 036 000,00	5 036 000,00	5 036 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	112 600,00	86 000,00	86 000,00
6415	Supplément familial	321 000,00	321 000,00	321 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 556 000,00	2 499 000,00	2 499 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 553 000,00	4 553 000,00	4 553 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	33 000,00	33 000,00
6471	Prestations directes	45 000,00	50 000,00	50 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	76 000,00	68 000,00	68 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	165 500,00	180 000,00	180 000,00
648	Autres charges de personnel	934 000,00	929 000,00	929 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	891 900,00	1 677 630,00	1 677 630,00
6541	Créances admises en non-valeur	27 000,00	131 000,00	131 000,00
6542	Créances éteintes	36 000,00	36 900,00	36 900,00
658	Charges diverses de gestion courante	828 900,00	1 509 730,00	1 509 730,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		68 854 400,00	71 662 996,00	71 662 996,00
66	Charges financières (b) (8)	4 450 000,00	4 936 442,00	4 936 442,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 480 000,00	4 121 129,00	4 121 129,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-150 000,00	-184 687,00	-184 687,00
6688	Autre	120 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	652 675,00	792 359,00	792 359,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 890,00	40 009,00	40 009,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	116 000,00	166 000,00	166 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	384 435,00	430 000,00	430 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	120 350,00	155 350,00	155 350,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		73 957 075,00	77 391 797,00	77 391 797,00
023	Virement à la section d'investissement	5 845 000,00	2 954 800,00	2 954 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	36 410 000,00	39 540 000,00	39 540 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	36 350 000,00	39 480 000,00	39 480 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		42 255 000,00	42 494 800,00	42 494 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		42 255 000,00	42 494 800,00	42 494 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		116 212 075,00	119 886 597,00	119 886 597,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 886 597,00
---------------------------------------------------	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 942 557,65
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 127 244,65
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-184 687,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	328 000,00	341 000,00	341 000,00
64198	Autres remboursements	328 000,00	341 000,00	341 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	96 608 200,00	104 073 200,00	104 073 200,00
704	Travaux	5 885 000,00	2 435 000,00	2 435 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	69 000 000,00	73 000 000,00	73 000 000,00
70613	Participations assainissement collectif	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	55 000,00	0,00	0,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	17 553 000,00	17 553 000,00	17 553 000,00
7087	Remboursement de frais	465 200,00	465 200,00	465 200,00
7088	Autres produits activités annexes	3 650 000,00	4 620 000,00	4 620 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 510 775,00	6 712 297,00	6 712 297,00
741	Primes d'épuration	10 200 000,00	6 410 000,00	6 410 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	310 775,00	302 297,00	302 297,00
75	Autres produits de gestion courante	1 761 000,00	1 507 000,00	1 507 000,00
7588	Autres	1 761 000,00	1 507 000,00	1 507 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		109 207 975,00	112 633 497,00	112 633 497,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	104 100,00	103 100,00	103 100,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	3 000,00	2 000,00	2 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	36 100,00	36 100,00	36 100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	60 000,00	60 000,00	60 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		109 312 075,00	112 736 597,00	112 736 597,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	6 900 000,00	7 150 000,00	7 150 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	6 900 000,00	7 150 000,00	7 150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 900 000,00	7 150 000,00	7 150 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		116 212 075,00	119 886 597,00	119 886 597,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 886 597,00
---------------------------------------------------	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 879 336,00	3 013 347,15	3 013 347,15
2031	Frais d'études	1 877 638,00	2 052 181,15	2 052 181,15
2051	Concessions et droits assimilés	1 001 698,00	961 166,00	961 166,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 917 910,00	3 594 795,59	3 594 795,59
2111	Terrains nus	0,00	283 384,00	283 384,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	100 000,00	100 000,00
2154	Matériel industriel	1 896 910,00	2 227 911,59	2 227 911,59
2182	Matériel de transport	985 000,00	953 500,00	953 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	36 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	37 918 300,00	39 153 000,23	39 153 000,23
2313	Constructions	6 133 624,00	6 423 492,35	6 423 492,35
2315	Installat°, matériel et outillage techni	31 784 324,00	32 729 507,88	32 729 507,88
238	Avances commandes immo. incorp.	352,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		43 715 546,00	45 761 142,97	45 761 142,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 145 584,00	24 730 200,00	24 730 200,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	400 000,00	400 000,00	400 000,00
1641	Emprunts en euros	13 000 000,00	12 783 800,00	12 783 800,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	584,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	32 445 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
1681	Autres emprunts	2 300 000,00	1 546 400,00	1 546 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	56 370,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	26 370,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	30 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		48 201 954,00	24 730 200,00	24 730 200,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		91 917 500,00	70 491 342,97	70 491 342,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	6 900 000,00	7 150 000,00	7 150 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	6 900 000,00	7 150 000,00	7 150 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	4 850 800,00	5 080 000,00	5 080 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	7 590,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	950,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	300,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	66 210,00	70 000,00	70 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	1 729 370,00	1 750 000,00	1 750 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	15 190,00	20 000,00	20 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	229 590,00	230 000,00	230 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 170 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	70 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	300 000,00	400 000,00	400 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	800 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		8 070 000,00	8 350 000,00	8 350 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		99 987 500,00	78 841 342,97	78 841 342,97

+

Métropole de Lyon - BA de l'assainissement - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 841 342,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	7 783 500,00	6 994 962,94	6 994 962,94
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 473 500,00	1 274 962,94	1 274 962,94
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	5 160 000,00	5 570 000,00	5 570 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	48 779 000,00	28 151 500,00	28 151 500,00
1641	Emprunts en euros	16 334 000,00	18 151 500,00	18 151 500,00
166	Refinancement de dette	32 445 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		56 562 500,00	35 146 462,94	35 146 462,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1064	Réserves réglementées	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	80,03	80,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	80,03	80,03
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		56 562 500,00	35 146 542,97	35 146 542,97
021	Virement de la section d'exploitation	5 845 000,00	2 954 800,00	2 954 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	36 410 000,00	39 540 000,00	39 540 000,00
2182	Matériel de transport	60 000,00	60 000,00	60 000,00
28031	Frais d'études	445 610,00	502 600,00	502 600,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	85 250,00	96 200,00	96 200,00
28121	Aménagement Terrains nus	2 600,00	2 900,00	2 900,00
281311	Bâtiments d'exploitation	9 200 890,00	10 377 900,00	10 377 900,00
281315	Bâtiments administratifs	1 154 850,00	1 302 600,00	1 302 600,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	7 933 660,00	8 948 600,00	8 948 600,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	26 110,00	29 400,00	29 400,00
281532	Réseaux d'assainissement	14 736 120,00	15 101 000,00	15 101 000,00
28154	Matériel industriel	2 053 200,00	2 315 900,00	2 315 900,00
28155	Outils industriel	270,00	500,00	500,00
281562	Service d'assainissement	145 980,00	164 600,00	164 600,00
28181	Installations générales, agencements	1 010,00	1 100,00	1 100,00
28182	Matériel de transport	370 210,00	417 600,00	417 600,00
28183	Matériel de bureau et informatique	133 280,00	150 300,00	150 300,00
28184	Mobilier	60 960,00	68 800,00	68 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		42 255 000,00	42 494 800,00	42 494 800,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 170 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
1021	Dotations	40 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	800 000,00	800 000,00	800 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	300 000,00	400 000,00	400 000,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	30 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		43 425 000,00	43 694 800,00	43 694 800,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		99 987 500,00	78 841 342,97	78 841 342,97

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

Métropole de Lyon - BA de l'assainissement - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			78 841 342,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					4 000 000,00								
5950	EMISSION OBLIGATAIRE	07/11/2012	07/11/2012	07/11/2022	4 000 000,00	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	4,300	X	F	O	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					281 419 975,08								
1641 Emprunts en euros (total)					281 419 975,08								
5700	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/11/2017	30/11/2022	28/02/2023	30 000 000,00	F	Taux fixe à 2.01 %	2,010	2,030	X	C	O	A-2
5880	BEI Banque Européenne d'investissement	25/03/2004	25/03/2004	15/03/2005	32 000 000,00	V	Euribor 03 M-Floor 0 sur Euribor 03 M	2,020	2,070	A	C	O	A-1
5882	BEI Banque Européenne d'investissement	25/03/2004	25/03/2004	15/06/2005	20 000 000,00	V	Euribor 03 M-Floor 0 sur Euribor 03 M	2,020	2,070	A	C	O	A-1
5885	BEI Banque Européenne d'investissement	15/06/2005	15/06/2005	15/06/2006	20 000 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.13 sur Euribor 03 M) + 0.13	2,240	2,260	A	C	O	A-1
5888	BEI Banque Européenne d'investissement	03/12/2003	20/04/2006	20/04/2007	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.257 %	4,260	4,260	A	P	O	A-1
5890	BEI Banque Européenne d'investissement	03/12/2003	20/04/2006	20/04/2007	15 000 000,00	F	Taux fixe à 4.257 %	4,260	4,260	A	P	O	A-1
5899	CREDIT AGRICOLE	20/12/2005	01/01/2007	23/03/2007	316 203,58	F	Taux fixe à 3.53 %	3,530	3,580	T	P	O	A-1
5900	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2007	01/01/2007	25/02/2007	22 487,13	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	4,730	T	P	O	A-1
5901	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2007	01/01/2007	25/03/2007	318 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	4,010	T	P	O	A-1
5902	CAISSE D'EPARGNE	16/10/2002	01/01/2007	25/11/2007	200 209,80	F	Taux fixe à 5.07 %	5,070	5,070	A	P	O	A-1
5905	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2007	01/01/2007	25/01/2007	239 517,80	V	(Euribor 12 M-Floor -0.15 sur Euribor 12 M) + 0.15	4,180	4,310	T	P	O	A-1
5915	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/06/2001	30/07/2006	30/01/2007	106 387,27	F	Taux fixe à 5.63 %	5,630	5,710	S	P	O	A-1

Métropole de Lyon - BA de l'assainissement - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
5939	20/12/2007	20/12/2007	20/12/2008	3 000 000,00	C	Taux fixe à 4,273 %	4,270	4,270		A	C	O	A-1
5940	31/12/2006	20/12/2007	20/12/2008	12 000 000,00	C	Taux fixe à 4,273 %	4,270	4,270		A	C	O	A-1
5941	31/12/2006	04/12/2008	04/12/2009	15 000 000,00	F	Taux fixe à 4,243 %	4,240	4,240		A	P	O	A-1
5942	09/01/2009	09/01/2009	09/01/2010	4 000 000,00	F	Taux fixe à 4,245 %	4,240	4,240		A	P	O	A-1
5943	09/01/2009	09/01/2009	09/01/2010	16 000 000,00	F	Taux fixe à 4,245 %	4,240	4,240		A	P	O	A-1
5944	29/12/2009	29/12/2009	29/12/2010	22 000 000,00	V	(Euribor 12 M(Positif)-Floor 0.35 sur Euribor 12 M(Positif)) + (-0.35)	1,170	1,190		A	P	O	A-1
5945-Tir 1	22/12/2009	04/06/2010	25/06/2011	215 000,00	V	Euribor 12 M-Floor -0.39 sur Euribor 12 M + 0.39	1,660	1,680		A	P	O	A-1
5946	22/12/2009	29/12/2010	25/01/2012	52 000 000,00	V	Euribor 03 M-Floor -0.39 sur Euribor 03 M + 0.39	1,400	1,430		T	P	O	A-1
5948	22/12/2009	15/12/2011	25/12/2012	7 785 000,00	V	Euribor 12 M-Floor -0.39 sur Euribor 12 M + 0.39	2,390	2,420		T	P	O	A-1
5951	13/12/2013	20/12/2013	20/03/2014	20 000 000,00	F	Taux fixe à 2,94 %	2,940	2,970		T	P	O	A-1
5953	17/12/2014	29/12/2014	01/04/2015	6 000 000,00	F	Taux fixe à 1,75 %	1,750	1,760		T	P	O	A-1
5954	01/01/2015	01/01/2015	25/01/2015	109 123,07	F	Taux fixe à 6,1 %	6,100	6,100		A	P	O	A-1
5955	01/01/2015	01/01/2015	25/01/2015	108 046,43	F	Taux fixe à 6,1 %	6,100	6,100		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									

Métropole de Lyon - BA de l'assainissement - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					22 001 461,72								
1681 Autres emprunts (total)					22 001 461,72								
5864	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	01/01/2001	01/01/2001	16/01/2005	861 501,59	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
5865	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	01/01/2001	01/01/2001	01/01/2002	41 210,02	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
5866	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/01/2003	16/01/2003	16/01/2005	112 903,74	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
5867	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/01/2003	16/01/2003	16/01/2005	157 205,43	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
5868	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/01/2003	16/01/2003	16/01/2005	68 266,67	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
5869	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/05/2003	16/05/2003	16/05/2005	18 142 805,10	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
5871	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/06/2003	16/06/2003	16/06/2005	121 044,52	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
5872	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/09/2003	16/09/2003	16/09/2005	189 600,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
5874	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/11/2003	16/11/2003	16/11/2005	7 012,65	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
5875	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/11/2003	16/11/2003	16/11/2005	37 300,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
5876	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/02/2004	16/02/2004	16/02/2006	1 105 414,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
5877	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/02/2004	16/02/2004	16/02/2006	113 070,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
5878	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/02/2004	16/02/2004	16/02/2006	78 600,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1
5879	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	16/02/2004	16/02/2004	16/02/2006	52 000,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	A	P	O	A-1

Métropole de Lyon - BA de l'assainissement - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
5935	16/06/2007	16/06/2007	16/08/2010	347 528,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
5936	16/06/2007	16/06/2007	16/07/2010	210 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
5937	27/09/2007	27/09/2007	16/09/2010	246 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
5938	12/10/2007	12/10/2007	16/11/2010	110 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00									
1687 Autres dettes (total)				0,00									
Total général				307 421 436,80									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Emprunts et dettes au 01/01/N						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		4 000 000,00					0,00	172 000,00	0,00	25 322,22
5950	N	0,00	A-1	4 000 000,00	3,85	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	0,00	172 000,00	0,00	25 322,22
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		140 201 561,06					12 783 760,05	3 636 442,38	0,00	1 956 327,13
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		140 201 561,06					12 783 760,05	3 636 442,38	0,00	1 956 327,13
5700	N	0,00	A-2	0,00	33,91	F	Taux fixe à 2.01 %	2,030	0,00	0,00	0,00	0,00
5680	N	0,00	A-1	14 080 000,00	10,21	F	Taux fixe à 4.334 %	4,330	1 280 000,00	610 227,20	0,00	439 178,67
5682	N	0,00	A-1	8 839 285,75	10,21	F	Taux fixe à 4.334 %	4,330	803 571,43	383 094,64	0,00	275 712,06
5685	N	0,00	A-1	9 600 000,00	11,46	F	Taux fixe à 4.336 %	4,340	800 000,00	416 256,00	0,00	206 682,67
5688	N	0,00	A-1	3 231 660,59	12,30	F	Taux fixe à 4.257 %	4,260	191 240,77	137 571,79	0,00	89 882,41
5690	N	0,00	A-1	9 694 981,63	12,30	F	Taux fixe à 4.257 %	4,260	573 722,32	412 715,37	0,00	269 647,23
5699	N	0,00	A-1	141 562,24	6,98	F	Taux fixe à 3.53 %	3,580	18 154,57	4 758,59	0,00	84,71
5900	N	0,00	A-1	2 249,20	0,90	F	Taux fixe à 4.65 %	4,730	2 249,20	65,48	0,00	0,00
5901	N	0,00	A-1	157 605,73	7,98	F	Taux fixe à 3.95 %	4,010	17 099,18	5 974,22	0,00	77,08
5902	N	0,00	A-1	65 725,52	3,90	F	Taux fixe à 5.07 %	5,070	15 233,21	3 332,28	0,00	248,89
5905	N	0,00	A-1	12 355,00	0,32	V	Euribor 03 M + 0.05-Floor -0.05 sur Euribor 03 M	0,000	12 355,00	0,00	0,00	0,00
5915	N	0,00	A-1	28 881,51	2,58	F	Taux fixe à 5.63 %	5,710	9 097,87	1 499,75	0,00	464,09

Métropole de Lyon - BA de l'assainissement - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
5939	N	0,00	A-1	1 680 000,00	13,97	C	Taux fixe à 0.322 %	0,320	120 000,00	5 409,60	0,00	139,53		
5940	N	0,00	A-1	6 720 000,00	13,97	C	Taux fixe à 0.322 %	0,320	480 000,00	21 638,40	0,00	588,13		
5941	N	0,00	A-1	10 767 831,33	14,92	F	Taux fixe à 4.243 %	4,240	528 119,19	456 879,08	0,00	31 378,46		
5942	N	0,00	A-1	3 006 708,83	15,02	F	Taux fixe à 4.245 %	4,240	135 086,23	127 634,79	0,00	118 852,87		
5943	N	0,00	A-1	12 026 835,52	15,02	F	Taux fixe à 4.245 %	4,240	540 344,92	510 539,17	0,00	475 411,49		
5944	N	0,00	A-1	10 372 638,24	5,99	V	(Euribor 03 M-Floor -0.37 sur Euribor 03 M) + 0.37	0,070	1 563 798,68	11 320,63	0,00	116,72		
5945-Tir 1	N	0,00	A-1	106 950,53	6,48	V	Euribor 12 M-Floor -0.39 sur Euribor 12 M + 0.39	0,210	14 534,47	227,72	0,00	174,66		
5946	N	0,00	A-1	26 063 764,99	7,07	V	Euribor 03 M-Floor -0.39 sur Euribor 03 M + 0.39	0,070	3 528 000,88	26 063,85	0,00	8 807,73		
5948	N	0,00	A-1	4 495 578,30	7,98	V	Euribor 03 M-Floor -0.39 sur Euribor 03 M + 0.39	0,080	516 211,67	5 185,12	0,00	165,81		
5951	N	0,00	A-1	14 282 567,17	9,97	F	Taux fixe à 2.94 %	2,970	1 247 450,09	406 238,27	0,00	10 645,35		
5953	N	0,00	A-1	4 643 966,39	11,00	F	Taux fixe à 1.75 %	1,760	376 858,33	78 805,27	0,00	18 461,17		
5954	N	0,00	A-1	90 653,52	11,07	F	Taux fixe à 6.1 %	6,100	5 342,37	5 529,86	0,00	4 842,59		
5955	N	0,00	A-1	89 759,07	11,07	F	Taux fixe à 6.1 %	6,100	5 289,67	5 475,30	0,00	4 794,81		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		

Métropole de Lyon - BA de l'assainissement - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
						Type de taux (12)	Index (13)							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 639 475,98					1 546 363,25	7 740,79	0,00	406,13	406,13	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 639 475,98					1 546 363,25	7 740,79	0,00	406,13	406,13	
5864		0,00	A-1	59 460,30	0,04	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	59 460,30	297,30	0,00	0,00	0,00	
5865		0,00	A-1	2 844,22	0,04	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	2 844,22	14,29	0,00	0,00	0,00	
5866		0,00	A-1	7 792,51	0,04	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	7 792,51	39,01	0,00	0,00	0,00	
5867		0,00	A-1	10 850,28	0,04	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	10 850,28	54,17	0,00	0,00	0,00	
5868		0,00	A-1	4 711,63	0,04	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	4 711,63	23,65	0,00	0,00	0,00	
5869		0,00	A-1	1 252 203,09	0,37	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	1 252 203,09	6 261,05	0,00	0,00	0,00	
5871		0,00	A-1	8 354,35	0,46	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	8 354,35	41,83	0,00	0,00	0,00	
5872		0,00	A-1	13 086,10	0,71	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	13 086,10	65,38	0,00	0,00	0,00	
5874		0,00	A-1	483,99	0,87	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	483,99	2,44	0,00	0,00	0,00	
5875		0,00	A-1	2 574,43	0,87	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	2 574,43	12,86	0,00	0,00	0,00	
5876		0,00	A-1	152 210,15	1,12	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	75 915,29	761,05	0,00	0,00	332,74	
5877		0,00	A-1	15 569,18	1,12	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	7 765,18	77,85	0,00	0,00	34,04	
5878		0,00	A-1	10 822,82	1,12	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	5 397,93	54,11	0,00	0,00	23,68	
5879		0,00	A-1	7 160,13	1,12	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	3 571,15	35,80	0,00	0,00	15,67	
5935		0,00	A-1	34 752,80	0,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	34 752,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
5936		0,00	A-1	21 000,00	0,54	F	Taux fixe à 0 %	0,000	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
5937		0,00	A-1	24 600,00	0,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	24 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
5938		0,00	A-1	11 000,00	0,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		145 841 037,04					14 330 123,30	3 816 183,17	0,00	1 982 055,48		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Métropole de Lyon - BA de l'assainissement - BP - 2019

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
5700	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 000 000,00	0,00	2	0,00		Taux fixe à 2,01 %	(Inflation Livret A + 1,31)-Floor 0 sur Inflation Livret A	5 255 469,27	Taux fixe à 2,01 %	2,030	0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		30 000 000,00	0,00						5 255 469,27			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		30 000 000,00	0,00						5 255 469,27			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	43	1	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	145 841 037,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux			Produits c/768	
Taux fixe (total)						0,00	0,00	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	26/01/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Tous biens de valeur < 1500€ toutes natures de biens renouvelables	1	26/01/2015
L	Frais études non suivis de réalisation	5	26/01/2015
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	26/01/2015
L	Concessions et droits similaires - Logiciels bureautiques	5	26/01/2015
L	Concessions et droits similaires - Applications informatiques	10	26/01/2015
L	Concessions et droits similaires - Droit usage annuel (SaaS)	1	26/01/2015
L	Concessions et droits similaires - Concessions, droits similaires	3	26/01/2015
L	Quotas de gaz à effet de serre	3	26/01/2015
L	Agencement et aménagement - Terrains nus	15	26/01/2015
L	Agencement et aménagements - Autres terrains	15	26/01/2015
L	Bâtiments d'exploitation	40	26/01/2015
L	Stations d'épuration	25	26/01/2015
L	Bâtiments de captage	20	26/01/2015
L	Stations de relèvement	10	26/01/2015
L	Réservoirs d'eau	40	26/01/2015
L	Bâtiments administratifs	40	26/01/2015
L	Aménagement bâtiments d'exploitation	10	26/01/2015
L	Aménagement bâtiments administratifs	10	26/01/2015
L	Réseaux d'adduction d'eau	50	26/01/2015
L	Réseaux d'assainissement	50	26/01/2015
L	Matériel industriel	10	26/01/2015
L	Outillage industriel	10	26/01/2015
L	Matériel spécifique d'exploitation assainissement	50	26/01/2015
L	Aménagement divers	8	26/01/2015
L	Matériel de transport - Véhicules légers autres que voirie et propreté	5	26/01/2015
L	Matériel de transport - Petits véhicules utilitaires	10	26/01/2015
L	Matériel de transport HT - véhicules légers	5	26/01/2015
L	Matériel de transport TTC - véhicules de tourisme	10	26/01/2015
L	Matériel de transport - véhicules industriels	10	26/01/2015
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	26/01/2015
L	Ordinateurs fixes et portables	5	26/01/2015
L	Tablettes et ordiphones	2	26/01/2015
L	Périphériques et accessoires ordinateurs	5	26/01/2015
L	Serveurs et équipements réseau	5	26/01/2015
L	Equipements impression bureautique	5	26/01/2015
L	Autocommutateurs et serveurs téléphonie	5	26/01/2015
L	Infrastructure radiocom	10	26/01/2015
L	Terminaux téléphonie fixe et radiocom	5	26/01/2015
L	Terminaux téléphonie mobile	1	26/01/2015
L	Mobilier	8	26/01/2015
L	Autres immobilisations corporelles	5	26/01/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
Contentieux travaux construction station épuration Jonage	0,00	18/03/2008	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		21 880 200,00	I 21 880 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		14 730 200,00	14 730 200,00
1631	Emprunts obligataires	400 000,00	400 000,00
1641	Emprunts en euros	12 783 800,00	12 783 800,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	1 546 400,00	1 546 400,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 150 000,00	7 150 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	7 150 000,00	7 150 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	21 880 200,00	0,00	0,00	21 880 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		42 434 800,00	III 42 434 800,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		42 434 800,00	42 434 800,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	502 600,00	502 600,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	96 200,00	96 200,00
28121	Aménagement Terrains nus	2 900,00	2 900,00
281311	Bâtiments d'exploitation	10 377 900,00	10 377 900,00
281315	Bâtiments administratifs	1 302 600,00	1 302 600,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	8 948 600,00	8 948 600,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	29 400,00	29 400,00
281532	Réseaux d'assainissement	15 101 000,00	15 101 000,00
28154	Matériel industriel	2 315 900,00	2 315 900,00
28155	Outillage industriel	500,00	500,00
281562	Service d'assainissement	164 600,00	164 600,00
28181	Installations générales, agencements	1 100,00	1 100,00
28182	Matériel de transport	417 600,00	417 600,00
28183	Matériel de bureau et informatique	150 300,00	150 300,00
28184	Mobilier	68 800,00	68 800,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 954 800,00	2 954 800,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	42 434 800,00	0,00	0,00	0,00	42 434 800,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	21 880 200,00
Ressources propres disponibles	IV	42 434 800,00
Solde	V = IV – II (6)	20 554 600,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A. remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2P06E01 2009-D-Investissement pluriann	1 249 735,01	0,00	1 249 735,01	826 457,62	0,00	423 277,39
2P09E01 2009-D-Investissement pluriann	1 800 734,30	0,00	1 800 734,30	1 176 234,64	195 312,98	624 499,66
2P16E01 2009-D-Investissement pluriann	45 000,07	0,00	45 000,07	26 982,07	18,00	18 018,00
2P19E05 2009-D-Investissement pluriann	34 416 647,88	0,00	34 416 647,88	18 868 033,60	2 428 403,21	15 548 614,28
2P21E05 2009-D-Investissement pluriann	4 297 063,28	0,00	4 297 063,28	151 553,63	1 000 000,00	4 145 509,65
2P17E01 2009-D-Investissement pluriann	484 478,11	0,00	484 478,11	106 841,39	110 430,00	377 636,72
2P28E05 2009-D-Investissement pluriann	83 496,20	0,00	83 496,20	83 496,20	0,00	0,00
2P01E01 2009-D-Investissement pluriannuel	13 493,09	0,00	13 493,09	12 193,09	0,00	1 300,00
2P19E16 2012-D-AP-Globalisées dépenses	999,02	0,00	999,02	999,02	0,00	0,00
2P19E20 2013-D-AP-Globalisées dépenses	1 485 541,40	0,00	1 485 541,40	1 485 541,40	0,00	0,00
2P21E13 2013-D-AP-Globalisées dépenses	14 850,00	0,00	14 850,00	14 850,00	0,00	0,00
2P28E26 2013-D-AP-Globalisées dépenses	49 129,23	0,00	49 129,23	49 129,23	0,00	0,00
2P09E10 2014-D-AP-Globalisées dépenses	44 598,65	0,00	44 598,65	44 598,65	0,00	0,00
2P19E22 2014-D-AP-Globalisées dépenses	4 404 910,23	0,00	4 404 910,23	4 404 910,23	0,00	0,00
2P21E16 2014-D-AP-Globalisées dépenses	416 312,64	0,00	416 312,64	416 312,64	0,00	0,00
2P28E28 2014-D-AP-Globalisées dépenses	373 901,90	0,00	373 901,90	373 901,90	0,00	0,00
2P06E14 2015-2020-D-Invest pluriannuel	5 517 310,00	0,00	5 517 310,00	2 517 971,57	1 209 681,15	2 999 338,43
2P09E18 2015-2020-D-Invest pluriannuel	4 564 958,91	0,00	4 564 958,91	1 007 885,02	2 167 033,58	3 557 073,89
2P08E13 2015-2020-D-Invest pluriannuel	6 143 000,22	0,00	6 143 000,22	2 790 835,49	1 881 604,55	3 352 164,73

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2P19E41 2015-2020-D-Invest pluriannuel	59 884 458,20	0,00	59 884 458,20	9 689 983,32	18 963 168,70	50 194 474,88
2P21E29 2015-2020-D-Invest pluriannuel	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
2P17E08 2015-2020-D-Invest pluriannuel	148 499,34	0,00	148 499,34	121 366,61	10 941,73	27 132,73
2P28E44 2015-2020-D-Invest pluriannuel	1 675 000,00	0,00	1 675 000,00	260 326,47	394 675,00	1 414 673,53
2P09E13 2015-D-AP-Globalisées dépenses	98 828,14	0,00	98 828,14	98 828,14	0,00	0,00
2P19E32 2015-D-AP-Globalisées dépenses	15 339 126,88	0,00	15 339 126,88	15 339 126,88	0,00	0,00
2P21E21 2015-D-AP-Globalisées dépenses	940 977,89	0,00	940 977,89	940 977,89	0,00	0,00
2P28E32 2015-D-AP-Globalisées dépenses	825 476,26	0,00	825 476,26	825 476,26	0,00	0,00
2P06E10 2015-D-Investissement pluriannuel	52 500,00	0,00	52 500,00	51 571,00	0,00	929,00
2P09E16 2016-D-AP-Globalisées dépenses	72 900,52	0,00	72 900,52	72 900,52	0,00	0,00
2P31E09 2016-D-AP-Globalisées dépenses	128 597,55	0,00	128 597,55	106 275,55	22 322,00	22 322,00
2P19E38 2016-D-AP-Globalisées dépenses	14 700 002,59	0,00	14 700 002,59	13 236 726,35	7 334,90	1 463 276,24
2P21E23 2016-D-AP-Globalisées dépenses	794 029,26	0,00	794 029,26	794 029,26	0,00	0,00
2P28E37 2016-D-AP-Globalisées dépenses	829 776,90	0,00	829 776,90	791 714,32	20 310,00	38 062,58
2P09E20 2017-D-AP-Globalisées dépenses	130 000,00	0,00	130 000,00	61 585,69	67 948,85	68 414,31
2P31E10 2017-D-AP-Globalisées dépenses	119 999,28	0,00	119 999,28	14 645,22	63 880,00	105 354,06
2P19E44 2017-D-AP-Globalisées dépenses	14 900 000,01	0,00	14 900 000,01	10 078 722,59	2 199 485,46	4 821 277,42
2P21E24 2017-D-AP-Globalisées dépenses	1 027 100,00	0,00	1 027 100,00	653 923,65	336 635,46	373 176,35
2P28E45 2017-D-AP-Globalisées dépenses	865 500,00	0,00	865 500,00	802 670,60	0,00	62 829,40
2P09E24 2018-D-AP-Globalisées dépenses	130 000,00	0,00	130 000,00	10 528,81	100 000,00	119 471,19
2P31E11 2018-D-AP-Globalisées dépenses	30 000,00	0,00	30 000,00	12 665,73	3 278,00	17 334,27
2P19E51 2018-D-AP-Globalisées dépenses	13 150 400,00	0,00	13 150 400,00	4 508 043,72	5 583 436,40	8 642 356,28

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2P21E26 2018-D-AP-Globalisées dépenses	1 027 100,00	0,00	1 027 100,00	401 117,48	527 100,00	625 982,52
2P28E49 2018-D-AP-Globalisées dépenses	1 405 500,00	0,00	1 405 500,00	267 872,61	510 000,00	1 137 627,39
2P99E01 2018-D-Projet à individualiser	3 471 891,91	0,00	3 471 891,91	0,00	0,00	3 471 891,91
2P09E26 2019-D-AP-Globalisées dépenses	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00
2P31E12 2019-D-AP-Globalisées dépenses	0,00	70 500,00	70 500,00	0,00	70 500,00	0,00
2P19E54 2019-D-AP-Globalisées dépenses	0,00	12 480 000,00	12 480 000,00	0,00	4 411 500,00	0,00
2P21E27 2019-D-AP-Globalisées dépenses	0,00	900 000,00	900 000,00	0,00	50 000,00	0,00
2P28E54 2019-D-AP-Globalisées dépenses	0,00	1 939 000,00	1 939 000,00	0,00	958 500,00	0,00
2P99E05 2019-D-Projet à individualiser	0,00	25 833 310,00	25 833 310,00	0,00	2 467 643,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		66,00	0,00	66,00	59,54	0,75	60,29
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	45,00	0,00	45,00	39,49	0,50	39,99
ATTACHE	A	8,00	0,00	8,00	7,70	0,25	7,95
REDACTEUR	B	13,00	0,00	13,00	12,35	0,00	12,35
FILIERE TECHNIQUE (c)		568,00	0,00	568,00	503,03	19,92	522,95
ADJOINT TECHNIQUE	C	266,00	0,00	266,00	245,71	4,67	250,38
AGENT DE MAITRISE	C	170,00	0,00	170,00	155,22	2,58	157,80
INGENIEUR	A	36,00	0,00	36,00	27,30	2,52	29,82
INGENIEUR EN CHEF	A	6,00	0,00	6,00	5,00	1,00	6,00
TECHNICIEN	B	90,00	0,00	90,00	69,80	9,15	78,95
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		634,00	0,00	634,00	562,57	20,67	583,24

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	354.0	0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	351.0	0,00	3-2	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	351.0	0,00	3-2	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	354.0	0,00	3-2	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	354.0	0,00	3-2	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	354.0	0,00	3-2	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	351.0	0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	351.0	0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	351.0	0,00	3-1	CDD
AGENT DE MAITRISE	C	TECH	358.0	0,00	3-2	CDD
AGENT DE MAITRISE	C	TECH	358.0	0,00	3-2	CDD
AGENT DE MAITRISE	C	TECH	363.0	0,00	3-2	CDD
ATTACHE	A	ADM	457.0	0,00	3-1	CDD
INGENIEUR	A	TECH	464.0	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH	505.0	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH	551.0	0,00	3-3-2°	CDI
INGENIEUR	A	TECH	633.0	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR EN CHEF	A	TECH	967.0	0,00	3-3-2°	CDI
TECHNICIEN	B	TECH	373.0	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	373.0	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	377.0	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	377.0	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	377.0	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	377.0	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	387.0	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	387.0	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	397.0	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	420.0	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	528.0	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	366.0	0,00	3-1	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	377.0	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)			36 315,90			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	354.0	0,00	3-a°	CDD
APPRENTI CATEGORIE B		OTR		11 196,38	A FPT-APPRENTI 1ERE ANNEE	A APPRENTISSAGE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
APPRENTI CATEGORIE B		OTR		11 134,58	A FPT-APPRENTI 1ERE ANNEE	A APPRENTISSAGE
APPRENTI CATEGORIE B		OTR		2 056,94	A FPT-APPRENTI 2EME ANNEE	A APPRENTISSAGE
CONTRAT CIFRE TECHNICIEN	A B	OTR TECH	377.0	11 928,00 0,00	A FPT-CONTRAT CIFRE 3-a°	A FPT-CONTRAT CIFRE CDD
TOTAL GENERAL				36 315,90		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-c° : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-d° : remplacement temporaire d'un emploi.
3-e° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-f° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-g° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-h° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-i° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-j° : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-k° : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etat ou organismes d'Etat : Métropole de Lyon (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal (2)

Numéro SIRET : 20004697700050

POSTE COMPTABLE : Trésorier de Lyon et Métropole

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BAOURD (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de "personnel"

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
I + II	0,00	III + IV	B1 0,00
Investissement	0,00	III	B2 0,00
Fonctionnement	0,00	IV	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 0,00
Investissement	A2 + B2 0,00
Fonctionnement	A3 + B3 0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	II
	A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	11 193 431,00	11 193 431,00
	+	+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=

	Total de la section d'investissement (2)	11 193 431,00	11 193 431,00
--	------------------------------------------	---------------	---------------

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	22 386 862,00	22 386 862,00
	+	+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=

	Total de la section de fonctionnement (3)	22 386 862,00	22 386 862,00
--	-------------------------------------------	---------------	---------------

	TOTAL DU BUDGET (4)	33 580 293,00	33 580 293,00
--	----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
-----------------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
4P06E01	2009-D-Fonctionnement pluriann	011, 65, 67	700 000,00
4P17E01	2009-D-Fonctionnement pluriann	011, 65, 67	-218 935,54
4P06E09	2014-D-Fonctionnement pluriannuel	011	2 593 150,00
4P17E18	2016-D-Fonctionnement pluriannuel	011	-53 400,00
4P17E15	2017-D-Fonctionnement pluriannuel	011	0,00
4P99E05	2018-D-AE à individualiser	011	-3 020 833,00
4P99E17	2019-D-AE à individualiser	011	30 056 627,00
TOTAL			30 056 608,46
« AE de dépenses imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			30 056 608,46

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	18 673 065,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		18 673 065,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00

TOTAL	18 673 065,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 193 431,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	10 861 684,00		2 160 259,00	2 160 259,00	2 160 259,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	7 811 381,00		9 033 172,00	9 033 172,00	9 033 172,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		18 673 065,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00

TOTAL	18 673 065,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 193 431,00
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	0,00
----------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	16 323 832,00	0,00	9 693 633,00	9 693 633,00	9 693 633,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 349 233,00	0,00	1 499 798,00	1 499 798,00	1 499 798,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		18 673 065,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		18 673 065,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	10 861 684,00		2 160 259,00	2 160 259,00	2 160 259,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	7 811 381,00		9 033 172,00	9 033 172,00	9 033 172,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		18 673 065,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00

TOTAL	37 346 130,00	0,00	22 386 862,00	22 386 862,00	22 386 862,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 386 862,00
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 973 314,00	0,00	4 173 754,00	4 173 754,00	4 173 754,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 838 067,00	0,00	4 659 418,00	4 659 418,00	4 659 418,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 861 684,00	0,00	2 360 259,00	2 360 259,00	2 360 259,00
Total des recettes de gestion courante		18 673 065,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 673 065,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	18 673 065,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		18 673 065,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00

TOTAL	37 346 130,00	0,00	22 386 862,00	22 386 862,00	22 386 862,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 386 862,00
------------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		11 193 431,00	11 193 431,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	11 193 431,00	11 193 431,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 193 431,00
-----------------------------------------------------	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	9 693 633,00		9 693 633,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 499 798,00	0,00	1 499 798,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		9 033 172,00	9 033 172,00
023	Virement à la section d'investissement		2 160 259,00	2 160 259,00
Dépenses de fonctionnement – Total		11 193 431,00	11 193 431,00	22 386 862,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 386 862,00
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		9 033 172,00	9 033 172,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 160 259,00	2 160 259,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	11 193 431,00	11 193 431,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 193 431,00
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 173 754,00		4 173 754,00
71	Production stockée (ou déstockage)		11 193 431,00	11 193 431,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	4 659 418,00		4 659 418,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	2 360 259,00	0,00	2 360 259,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		11 193 431,00	11 193 431,00	22 386 862,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			22 386 862,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES										
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
TOTAL	18 673 065,00	0,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	18 673 065,00			11 193 431,00	11 193 431,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	18 673 065,00			11 193 431,00	11 193 431,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		0,00
--------------------------------------------------------	--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées		11 193 431,00
----------------------------------------------	--	---------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	18 673 065,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	10 861 684,00		2 160 259,00	2 160 259,00	2 160 259,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	7 811 381,00		9 033 172,00	9 033 172,00	9 033 172,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	18 673 065,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	11 193 431,00
Total des recettes d'investissement cumulées					11 193 431,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	18 673 065,00	0,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	18 673 065,00			11 193 431,00	11 193 431,00		11 193 431,00	11 193 431,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	0,00	I		0,00	II		0,00	0,00
<i>Charges transférées (7)</i>	18 673 065,00			11 193 431,00	11 193 431,00		11 193 431,00	11 193 431,00
3555 <i>Terrains aménagés</i>	18 673 065,00			11 193 431,00	11 193 431,00		11 193 431,00	11 193 431,00
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	18 673 065,00			11 193 431,00	11 193 431,00		11 193 431,00	11 193 431,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

	III
	A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	18 673 065,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	10 861 684,00		2 160 259,00	2 160 259,00	2 160 259,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	7 811 381,00		9 033 172,00	9 033 172,00	9 033 172,00
3555 <i>Terrains aménagés</i>	7 811 381,00		9 033 172,00	9 033 172,00	9 033 172,00
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	18 673 065,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	37 346 130,00	0,00	30 056 608,46	22 386 862,00	22 386 862,00	11 193 431,00	11 193 431,00	22 386 862,00
011	Charges à caractère général (3)	16 323 832,00	0,00	31 270 417,62	9 693 633,00	9 693 633,00	9 693 633,00	0,00	9 693 633,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 349 233,00	0,00	-1 213 808,53	1 499 798,00	1 499 798,00	1 499 798,00	0,00	1 499 798,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	18 673 065,00	0,00	30 056 608,46	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00	0,00	11 193 431,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	18 673 065,00	0,00	30 056 608,46	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00	0,00	11 193 431,00
023	Virement à la section d'investissement	10 861 684,00			2 160 259,00	2 160 259,00		2 160 259,00	2 160 259,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	7 811 381,00			9 033 172,00	9 033 172,00		9 033 172,00	9 033 172,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	18 673 065,00			11 193 431,00	11 193 431,00		11 193 431,00	11 193 431,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

22 386 862,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	37 346 130,00	0,00	22 386 862,00	22 386 862,00	22 386 862,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 973 314,00	0,00	4 173 754,00	4 173 754,00	4 173 754,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	4 838 067,00	0,00	4 659 418,00	4 659 418,00	4 659 418,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	10 861 684,00	0,00	2 360 259,00	2 360 259,00	2 360 259,00
	Total des recettes de gestion des services	18 673 065,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	18 673 065,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	18 673 065,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	18 673 065,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	22 386 862,00
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	37 346 130,00	0,00	30 056 608,46	22 386 862,00	22 386 862,00	11 193 431,00	11 193 431,00	22 386 862,00
011	Charges à caractère général (4)	16 323 832,00	0,00	31 270 417,62	9 693 633,00	9 693 633,00	0,00	0,00	9 693 633,00
6015	Terrains à aménager	6 811 963,00	0,00		2 398 544,00	2 398 544,00	0,00	0,00	2 398 544,00
6045	Achats études et prestations de services	348 400,00	0,00		751 830,00	751 830,00	0,00	0,00	751 830,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	9 037 669,00	0,00		6 349 475,00	6 349 475,00	0,00	0,00	6 349 475,00
608	Frais sur terrains en cours aménagement	120 000,00	0,00		161 584,00	161 584,00	0,00	0,00	161 584,00
6228	Divers	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
6238	Divers	0,00	0,00		12 200,00	12 200,00	0,00	0,00	12 200,00
62878	Remb. frais à des tiers	5 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Aténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 349 233,00	0,00	-1 213 808,53	1 499 798,00	1 499 798,00	1 499 798,00	0,00	1 499 798,00
6568	Autres participations	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	2 309 233,00	0,00		1 499 798,00	1 499 798,00	1 499 798,00	0,00	1 499 798,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	18 673 065,00	0,00	30 056 608,46	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00	0,00	11 193 431,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		18 673 065,00	0,00	30 056 608,46	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00	0,00	11 193 431,00
023	Virement à la section d'investissement	10 861 684,00			2 160 259,00	2 160 259,00		2 160 259,00	2 160 259,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	7 811 381,00			9 033 172,00	9 033 172,00		9 033 172,00	9 033 172,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	7 811 381,00			9 033 172,00	9 033 172,00		9 033 172,00	9 033 172,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		18 673 065,00			11 193 431,00	11 193 431,00		11 193 431,00	11 193 431,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	37 346 130,00	0,00	22 386 862,00	22 386 862,00	22 386 862,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 973 314,00	0,00	4 173 754,00	4 173 754,00	4 173 754,00
7015	Ventes de terrains aménagés	2 973 314,00	0,00	4 173 754,00	4 173 754,00	4 173 754,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 838 067,00	0,00	4 659 418,00	4 659 418,00	4 659 418,00
74718	Autres participations Etat	2 103 336,00	0,00	895 222,00	895 222,00	895 222,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	141 847,00	141 847,00	141 847,00
74741	Participation communes membres du GFP	719 731,00	0,00	1 631 532,00	1 631 532,00	1 631 532,00
7478228	Autres personnes privées	2 015 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	0,00	0,00	1 990 817,00	1 990 817,00	1 990 817,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 861 684,00	0,00	2 360 259,00	2 360 259,00	2 360 259,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	10 861 684,00	0,00	2 160 259,00	2 160 259,00	2 160 259,00
	Total des recettes de gestion des services	18 673 065,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	18 673 065,00	0,00	11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	18 673 065,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
71355	Variait° stocks terrains aménagés	18 673 065,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	18 673 065,00		11 193 431,00	11 193 431,00	11 193 431,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

	Montant net	0,00
--	-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

	IV
	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)		A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00			0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Métropole de Lyon - BAOURD - BP - 2019

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	11 193 431,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 193 431,00
011	Charges à caractère général	0,00	9 693 633,00	0,00	0,00	0,00		9 693 633,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 499 798,00	0,00	0,00	0,00		1 499 798,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	11 193 431,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 193 431,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	4 173 754,00	0,00	0,00	0,00		4 173 754,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	4 659 418,00	0,00	0,00	0,00		4 659 418,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 360 259,00	0,00	0,00	0,00		2 360 259,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52				53	54	55						
		Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dév.	Parc privé de la collectivité			552	553	554	555			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
608	Frais sur terrains en cours aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 193 431,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 398 544,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	751 830,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 349 475,00
608	Frais sur terrains en cours aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 584,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 200,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 499 798,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 193 431,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 173 754,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 659 418,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 160 259,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 160 259,00	III 2 160 259,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 160 259,00	2 160 259,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 160 259,00	2 160 259,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 160 259,00	0,00	0,00	0,00	2 160 259,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 2 160 259,00
Solde	V = IV – II (8) 2 160 259,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etat ou organismes d'Etat : Métropole de Lyon (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal (2)

Numéro SIRET : 20004697700068

POSTE COMPTABLE : Trésorier de Lyon et Métropole

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BA restaurant administratif (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de "personnel"

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
I + II	0,00	III + IV	B1 0,00
Investissement	0,00	III	B2 0,00
Fonctionnement	0,00	IV	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 0,00
Investissement	A2 + B2 0,00
Fonctionnement	A3 + B3 0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	301 000,00	301 000,00
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=

Total de la section d'investissement (2)	301 000,00	301 000,00
------------------------------------------	------------	------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 116 084,00	3 116 084,00
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=

Total de la section de fonctionnement (3)	3 116 084,00	3 116 084,00
-------------------------------------------	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)	3 417 084,00	3 417 084,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
5P28E26	2019-D-AP-Globalisées dépenses	21, 23	161 000,00
TOTAL			161 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
-----------------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	161 000,00
----------------------	-------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
-----------------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	30 494,00	0,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris opérations) (3)	32 767,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		63 261,00	0,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		63 261,00	0,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	145 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		145 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00

TOTAL	208 261,00	0,00	301 000,00	301 000,00	301 000,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	301 000,00
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	83 261,00	0,00	166 000,00	166 000,00	166 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		83 261,00	0,00	166 000,00	166 000,00	166 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		83 261,00	0,00	166 000,00	166 000,00	166 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	125 000,00		135 000,00	135 000,00	135 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		125 000,00		135 000,00	135 000,00	135 000,00

TOTAL	208 261,00	0,00	301 000,00	301 000,00	301 000,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	301 000,00
-----------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-5 000,00
----------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 130 420,00	0,00	1 119 984,00	1 119 984,00	1 119 984,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 855 600,00	0,00	1 855 600,00	1 855 600,00	1 855 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 989 520,00	0,00	2 980 084,00	2 980 084,00	2 980 084,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	600,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 990 120,00	0,00	2 981 084,00	2 981 084,00	2 981 084,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	125 000,00		135 000,00	135 000,00	135 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		125 000,00		135 000,00	135 000,00	135 000,00

TOTAL	3 115 120,00	0,00	3 116 084,00	3 116 084,00	3 116 084,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 116 084,00
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	867 300,00	0,00	878 000,00	878 000,00	878 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 102 220,00	0,00	2 097 484,00	2 097 484,00	2 097 484,00
Total des recettes de gestion courante		2 969 520,00	0,00	2 975 484,00	2 975 484,00	2 975 484,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 970 120,00	0,00	2 976 084,00	2 976 084,00	2 976 084,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	145 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		145 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00

TOTAL	3 115 120,00	0,00	3 116 084,00	3 116 084,00	3 116 084,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 116 084,00
------------------------------------------------------	---------------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-5 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	140 000,00	140 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	141 000,00	0,00	141 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (5)	20 000,00	0,00	20 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		161 000,00	140 000,00	301 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	301 000,00
-----------------------------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 119 984,00		1 119 984,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 855 600,00		1 855 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	4 500,00	0,00	4 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	135 000,00	135 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 981 084,00	135 000,00	3 116 084,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 116 084,00
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

Métropole de Lyon - BA restaurant administratif - BP - 2019

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	166 000,00	0,00	166 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		135 000,00	135 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		166 000,00	135 000,00	301 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	301 000,00
-----------------------------------------------------	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	878 000,00		878 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	2 097 484,00	0,00	2 097 484,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	600,00	140 000,00	140 600,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 976 084,00	140 000,00	3 116 084,00

Métropole de Lyon - BA restaurant administratif - BP - 2019

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 116 084,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III
III – VOTE DU BUDGET		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	208 261,00	0,00	161 000,00	301 000,00	301 000,00	161 000,00	140 000,00	301 000,00
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	30 494,00	0,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00	0,00	141 000,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	32 767,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	63 261,00	0,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00	0,00	161 000,00
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	63 261,00	0,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00	0,00	161 000,00
040	145 000,00			140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	145 000,00			140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		0,00
--------------------------------------------------------	--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées		301 000,00
----------------------------------------------	--	------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL	208 261,00	0,00	301 000,00	301 000,00	301 000,00	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	83 261,00	0,00	166 000,00	166 000,00	166 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	83 261,00	0,00	166 000,00	166 000,00	166 000,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	83 261,00	0,00	166 000,00	166 000,00	166 000,00	
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	125 000,00		135 000,00	135 000,00	135 000,00	
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre	125 000,00		135 000,00	135 000,00	135 000,00	

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---------------------------------------------------------------	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	301 000,00
Total des recettes d'investissement cumulées					

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	208 261,00	0,00	161 000,00	301 000,00	301 000,00	161 000,00	140 000,00	301 000,00
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	30 494,00	0,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00	0,00	141 000,00
2158	30 494,00	0,00		141 000,00	141 000,00	141 000,00	0,00	141 000,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	32 767,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
2313	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
231351	32 767,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	63 261,00	0,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00	0,00	161 000,00
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	63 261,00	0,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00	0,00	161 000,00
040	145 000,00			140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
	145 000,00			140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
139151	137 380,00			140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
13918	7 620,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	145 000,00			140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES										
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	3 115 120,00	0,00	0,00	3 116 084,00	3 116 084,00	0,00	3 116 084,00	3 116 084,00	
011	Charges à caractère général (3)	1 130 420,00	0,00	0,00	1 119 984,00	1 119 984,00	0,00	1 119 984,00	1 119 984,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 855 600,00	0,00		1 855 600,00	1 855 600,00		1 855 600,00	1 855 600,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
	Total des dépenses de gestion des services	2 989 520,00	0,00	0,00	2 980 084,00	2 980 084,00	0,00	2 980 084,00	2 980 084,00	
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (3)	600,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
	Total des dépenses financières	600,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00	
	Total des dépenses réelles	2 990 120,00	0,00	0,00	2 981 084,00	2 981 084,00	0,00	2 981 084,00	2 981 084,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	125 000,00			135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	125 000,00			135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00	

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		3 116 084,00
-----------------------------------------------	--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 115 120,00	0,00	3 116 084,00	3 116 084,00	3 116 084,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	867 300,00	0,00	878 000,00	878 000,00	878 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	2 102 220,00	0,00	2 097 484,00	2 097 484,00	2 097 484,00
	Total des recettes de gestion des services	2 969 520,00	0,00	2 975 484,00	2 975 484,00	2 975 484,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
	Total des recettes réelles	2 970 120,00	0,00	2 976 084,00	2 976 084,00	2 976 084,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	145 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	145 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 116 084,00
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 115 120,00	0,00	0,00	3 116 084,00	3 116 084,00	0,00	3 116 084,00	3 116 084,00	3 116 084,00
011	Charges à caractère général (4)	1 130 420,00	0,00	0,00	1 119 984,00	1 119 984,00	0,00	1 119 984,00	1 119 984,00	1 119 984,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60621	Combustibles	60 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60623	Alimentation	785 000,00	0,00		745 000,00	745 000,00	0,00	745 000,00	745 000,00	745 000,00
60631	Fournitures d'entretien	27 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	25 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	3 700,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00	3 700,00
6064	Fournitures administratives	6 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60662	Vaccins et sérums	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00
6068	Autres matières et fournitures	15 500,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	0,00		31 750,00	31 750,00	0,00	31 750,00	31 750,00	31 750,00
61358	Autres	26 600,00	0,00		26 860,00	26 860,00	0,00	26 860,00	26 860,00	26 860,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 100,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 300,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6156	Maintenance	70 200,00	0,00		102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
6161	Multirisques	2 500,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
6168	Autres primes d'assurance	6 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	6 800,00	0,00		6 350,00	6 350,00	0,00	6 350,00	6 350,00	6 350,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
62268	Autres honoraires, conseils	680,00	0,00		614,00	614,00	0,00	614,00	614,00	614,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	800,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	38 640,00	0,00		52 910,00	52 910,00	0,00	52 910,00	52 910,00	52 910,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 855 600,00	0,00		1 855 600,00	1 855 600,00		1 855 600,00	1 855 600,00
6218	Autre personnel extérieur	49 000,00	0,00		49 000,00	49 000,00		49 000,00	49 000,00
6331	Versement de transport	18 700,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 200,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	839 290,00	0,00		900 000,00	900 000,00		900 000,00	900 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	16 700,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
64113	NBI	5 200,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
64118	Autres indemnités	237 600,00	0,00		270 000,00	270 000,00		270 000,00	270 000,00
64131	Rémunérations	111 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	2 600,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64138	Primes et autres indemnités	47 200,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	13 200,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	186 300,00	0,00		167 600,00	167 600,00		167 600,00	167 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	264 210,00	0,00		275 000,00	275 000,00		275 000,00	275 000,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	700,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
64731	Allocations chômage versées directement	12 700,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 500,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
648	Autres charges de personnel	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
014	Attrénuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 989 520,00	0,00	0,00	2 980 084,00	2 980 084,00	0,00	2 980 084,00	2 980 084,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	600,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	600,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
	Total des dépenses réelles	2 990 120,00	0,00	0,00	2 981 084,00	2 981 084,00	0,00	2 981 084,00	2 981 084,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	125 000,00			135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	125 000,00			135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	125 000,00			135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 115 120,00	0,00	3 116 084,00	3 116 084,00	3 116 084,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	867 300,00	0,00	878 000,00	878 000,00	878 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	878 000,00	878 000,00	878 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	867 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 102 220,00	0,00	2 097 484,00	2 097 484,00	2 097 484,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	2 102 220,00	0,00	2 097 484,00	2 097 484,00	2 097 484,00
	Total des recettes de gestion des services	2 969 520,00	0,00	2 975 484,00	2 975 484,00	2 975 484,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 970 120,00	0,00	2 976 084,00	2 976 084,00	2 976 084,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	145 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	145 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	145 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscales » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	161 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	141 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	166 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	166 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)		A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		161 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		141 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		166 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		166 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	166 000,00
132	Subv. inv rattachées aux actifs non amort	166 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	161 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	141 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édic., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc. 0341 Section éco., sociale et environnem.		0342 Section culture, éducation et sports	035 Conseil de territoire	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	161 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	141 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	1 500,00	2 979 584,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 119 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 855 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 097 484,00	878 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	878 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 097 484,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		IV – ANNEXES							IV
		A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 981 084,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 119 984,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 855 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 976 084,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		878 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 097 484,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A.2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	1 500,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00
	RECETTES	2 037 484,00
758	Produits divers de gestion courante	2 037 484,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

02 Administration générale
FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale								
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux	
	DEPENSES	2 979 584,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	863 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	31 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Localions	26 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	118 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	7 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	6 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 014,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	52 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	34 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 270 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	444 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	878 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	878 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A2.930

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édic., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc. 0342 Section culture, éducation et sports		035 Conseil de territoire	036 Autres instances	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 979 584,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	863 900,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 750,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 860,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 700,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 350,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 910,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 270 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444 600,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	878 600,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	878 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délégation du
	Catégories de biens amortis		
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500,00 €		26/01/2015
L	Tous biens de valeur < 1500€ toutes natures de biens renouvelables	1	26/01/2015
L	Frais études, élaboration, de modification et de révisions des documents d'urbanisme	10	26/01/2015
L	Frais études non suivis de réalisation	5	26/01/2015
L	Frais de recherches et développement	5	26/01/2015
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Etat - Batiments et installations	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Etat - Projets d'infrastructures	15	26/01/2015
L	Subvention d'équip - Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	26/01/2015
L	Subvention d'équip - Régions - Batiments et installations	15	26/01/2015
L	Subvention d'équip - Régions - Projets infrastructures	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Dépt - Biens mobiliers, matériels et études	5	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Dépt - Batiments et installations	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Dépt - Projets d'infrastructures	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Communes - Biens mobiliers, matériels et études	5	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Communes - Batiments et installations	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Communes - Projets d'infrastructures	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - GFP rattachement - Biens mobiliers, matériels et études	5	26/01/2015
L	Subventions d'équip - GFP rattachement - Batiments et installations	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - GFP rattachement - Projets d'infrastructures	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Autres gpts - Biens mobiliers, matériels, études	5	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Autres gpts - Batiments et installations	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Autres gpts - Projets d'infrastructures	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Gpts et EPL indust et com - Biens mobiliers, matériels, études	5	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Gpts et EPL indust et com - Batiments et installations	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Gpts et EPL indust et com - Projets infrastructures	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Aut Etab Pub locaux - Biens mobiliers, matériels et études	5	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Aut Etab Pub locaux - Batiments et installations	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Aut Etab Pub locaux - Projets d'infrastructures	15	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Org pub div - Biens mobiliers, matériels et études	5	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Org pub div - Batiments et installations	15	26/01/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	Subventions d'équip - Org pub div - Projets d'infrastructures	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Pers.Dt Privé - Biens mobiliers,matériels et études	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Pers.Dt privé - Batiments et installations	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Pers.Dt privé - Projets d'infrastructures	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Ets Scol pub - Biens mobiliers,matériels et études	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Ets Scol pub - Batiments et installations	26/01/2015
L	Subventions d'équip - Ets Scol pub - Projets d'infrastructures	26/01/2015
L	Subventions d'équip en nature - Org publics - Biens mobiliers,matériels et études	26/01/2015
L	Subventions d'équip en nature - Org publics - Batiments et installations	26/01/2015
L	Subventions d'équip en nature - Org publics - Projets d'infrastructures	26/01/2015
L	Subventions d'équip en nature - Pers Dt Privé - Biens mobiliers,matériels et études	26/01/2015
L	Subventions d'équip en nature - Pers Dt Privé - Batiments et installations	26/01/2015
L	Subventions d'équip en nature - Pers Dt Privé - Projets d'infrastructures	26/01/2015
L	Concessions et droits similaires - Logiciels bureautiques	26/01/2015
L	Concessions et droits similaires - Applications informatiques	26/01/2015
L	Concessions et droits similaires - Droit usage annuel (SaaS)	26/01/2015
L	Concessions et droits similaires - Concessions, droits similaires	26/01/2015
L	Plantations d'arbres et arbustes	26/01/2015
L	Aménagement et agencement de terrains	26/01/2015
L	Batiments administratifs	26/01/2015
L	Batiments scolaires	26/01/2015
L	Batiments d'hygiène et de santé	26/01/2015
L	Batiments culturels et sportifs	26/01/2015
L	Autres batiments publics	26/01/2015
L	Immeuble de rapport	26/01/2015
L	Autres batiments privés	26/01/2015
L	Installations,agencements,aménagement - Batiments publics	26/01/2015
L	Autres réseaux - Réseaux d'adduction d'eau	26/01/2015
L	Autres réseaux - Réseaux d'assainissement	26/01/2015
L	Autres réseaux - Réseaux cablés	26/01/2015
L	Infrastructure de cablage - Bâtiments et réseaux métropolitains	26/01/2015
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	26/01/2015
L	Autre matériel et outillage technique	26/01/2015
L	Installations, matériels et outillages technique scolaire	26/01/2015
L	Matériel roulant - Poids lourds et équipements spécialisés voirie	26/01/2015
L	Matériel roulant - Poids lourds propreté	26/01/2015
L	Matériel roulant - Petits véhicules et utilitaires propreté	26/01/2015
L	Matériel roulant - Petits véhicules et utilitaires voirie	26/01/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	Bennes à ordures ménagères	26/01/2015
L	Laveuses de voies publiques	26/01/2015
L	Balayeuses de trottoirs et chaussées	26/01/2015
L	Autre matériel et outillage de propreté	26/01/2015
L	Autre matériel et outillage de voirie	26/01/2015
L	Matériel médical	26/01/2015
L	Autres matériels techniques	26/01/2015
L	Petit outillage électronique et informatique	26/01/2015
L	Tachéomètres	26/01/2015
L	Matériel culinaire	26/01/2015
L	Matériels d'imprimerie et reprographie	26/01/2015
L	Matériels audio vidéo	26/01/2015
L	Réseaux câblés mis à disposition	26/01/2015
L	Installations générales.agencements divers	26/01/2015
L	Autres matériels de transport-Véhicules légers autres que voirie et propreté	26/01/2015
L	Autres matériels de transport - Petits véhicules utilitaires	26/01/2015
L	Matériel informatique scolaire - Ordinateurs fixes et portables	26/01/2015
L	Autres matériels informatiques - Autres ordinateurs fixes et portables	26/01/2015
L	Matériel informatique scolaire - Tablettes ou ordiphones	26/01/2015
L	Autres matériels informatiques - Autres tablettes ou ordiphones	26/01/2015
L	Matériels informatique scolaire - Périphériques et accessoires ordinateurs	26/01/2015
L	Autres matériels informatiques - Autres périphériques et accessoires ordinateurs	26/01/2015
L	Matériels informatique scolaire - Serveurs et équipements réseaux scolaires	26/01/2015
L	Autres matériels informatiques - Autres serveurs et équipements réseaux	26/01/2015
L	Matériels informatique scolaire - Equipements d'impression bureautique scolaires	26/01/2015
L	Autres matériels informatiques - Autres équipements d'impression bureautique	26/01/2015
L	Matériels de téléphonie - Auto-commutateurs et serveurs téléphonie	26/01/2015
L	Matériels de téléphonie - Infrastructure Radiocom	26/01/2015
L	Matériels de téléphonie - Terminaux téléphonie fixe et radiocom	26/01/2015
L	Terminaux téléphonie mobile	26/01/2015
L	Autre mobilier de bureau (hors scolaire)	26/01/2015
L	Matériel de bureau scolaire	26/01/2015
L	Mobilier de bureau scolaire	26/01/2015
L	Autres matériel de bureau (hors scolaire)	26/01/2015
L	Autres immobilisations corporelles	26/01/2015
L	Réseaux câblés reçus en affectation	26/01/2015
L	Installations.agencements.aménagement - Batiments privés	06/07/2015
L	Equipements de cimetière	20/12/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Autres constructions	30	20/12/2017
L	Autres réseaux - Réseaux d'électrification	50	20/12/2017
L	Autres réseaux	50	20/12/2017
L	Cheptel	8	20/12/2017

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	8,38	0,00	8,38
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	7,00	0,00	7,00	6,38	0,00	6,38
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		32,00	0,00	32,00	29,56	1,90	31,46
ADJOINT TECHNIQUE	C	28,00	0,00	28,00	25,56	1,90	27,46
AGENT DE MAITRISE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		41,00	0,00	41,00	37,94	1,90	39,84

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	347.0	0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	347.0	0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	347.0	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique.
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services, la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois de secrétaire de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-5 : article 36 : travailleurs handicapés catégorie C.
11 : article 47 : recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 : collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		140 000,00	I 140 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		140 000,00	140 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	140 000,00	140 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	140 000,00	0,00	0,00	140 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		135 000,00	III 135 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		135 000,00	135 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
281351	<i>Bâtiments publics</i>	6 600,00	6 600,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	500,00	500,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	110 900,00	110 900,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	17 000,00	17 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	135 000,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	140 000,00
Ressources propres disponibles	IV	135 000,00
Solde	V = IV – II (8)	-5 000,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

Adopté par le Conseil de la Métropole de Lyon,
tel que proposé par le Président
en sa séance publique du 28 janvier 2019

Le Président,

Le vice-président délégué
aux finances,

David KIMELFELD

Richard BRUMM

Ouvrage réalisé par l'Atelier de Reprographie de la Métropole de Lyon
Dépôt légal - 1^{er} trimestre 2019



**BUDGET
PRIMITIF**
2019

Délégation ressources

Direction des finances

Direction adjointe de la programmation

Service du budget

20, rue du Lac - CS 33659 - 69505 Lyon cedex 03

Tél. 04 78 63 40 40 - www.grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole